

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départ^{ts} limitrophes, un an 6 fr.
Autres Départements, un an 6 50
Etranger, un an 8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

Les Annonces sont reçues au Bureau
du Journal

ABONNEMENTS COLLECTIFS

Pour les Sociétés
Par Série de 30 abonnements..... 4 50
— 40 — 4 »
— 50 — 3 50
— 100 — 3 »
Départements non limitrophes, 0.50 en plus

AU GUÏ, L'AN.... 1899

Suivant le vieil usage — les plus vieilles choses ne sont-elles pas les meilleures? — Lyon-Sport est heureux, au seuil de la nouvelle année, de présenter ses souhaits de bonheur et de prospérité à ses abonnés, à ses lecteurs, à ses amis, connus et inconnus.

Mais, en même temps que ses vœux, il a le précieux devoir d'exprimer sa sincère, sa profonde reconnaissance aux collaborateurs dont le concours fidèle et dévoué lui permet de doubler à pleines voiles, gréé encore à neuf, c'est vrai, mais déjà solide à la mer, le cap de sa première année.

Que de chemin parcouru, que de bonne besogne faite en ces douze mois!

Sans réclame, modestement, trop modestement peut-être, Lyon-Sport n'était, il y a juste un an, que le petit rose dont le format lilliputien semblait, cependant, aux fondateurs comme aux amis de la première heure, suffisant pour l'œuvre à accomplir.

Nous ne pouvions pas nous douter alors — et nous éprouvons quelque fierté à le constater aujourd'hui — qu'au bout de trois mois à peine ses langes deviendraient trop étroits et que ce serait de l'enveloppe des grands périodiques qu'il faudrait le revêtir.

Ce succès rapide, éclatant, c'est à nos lecteurs aussi bien qu'à nos collaborateurs que nous le devons; c'est aussi — pourquoi rougirions-nous de le dire bien haut? — à la loyauté de nos efforts, à la noblesse du but que nous poursuivons : le triomphe du Sport dans notre région et le développement de nos Sociétés sportives.

Ce but, nous sommes près de l'atteindre, si nous en jugeons par les encouragements, par les concours qui nous parviennent de toutes parts. Dans un an, nous n'en doutons pas, nous pourrions dire que nous l'avons atteint. C'est notre vœu le plus cher, le seul que nous demandions à nos amis de formuler avec nous.

LA DIRECTION.

Nous engageons vivement nos lecteurs à venir voir dans les bureaux du journal, 63, rue de l'Hôtel-de-Ville, les PRIMES EXCEPTIONNELLES que nous tenons à leur disposition aux prix indiqués.
(Voir page 16)

HIPPISME



ÉQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

Drag du dimanche, 18 Décembre.

Le drag de dimanche dernier, à Vancia, n'a pas pu avoir lieu, le terrain étant trop glissant.

Lundi, 2 Janvier, rendez-vous, à 1 heure, au Fort de la Vitriolerie. — Retour; chasse au renard.

MAIL-COACHES, Breaks, Omnibus, etc, pour promenades, excursions, voyages, chasse à courre, courses et toutes réunions sportives : MAIRE, 4, rue d'Auvergne.

LES COURSES

Courses de Marseille.

PREMIER JOUR. — Lundi 2 janvier 1899.

A 1 heure 3/4. — Prix de la Corniche (Steeple-chase, handicap, à réclamer).

2 000 francs, pour tous chevaux nés en 1895 ou antérieurement. Distance : 3,800 mètres environ.

Partants probables :

MM. A. Paccard, Salcède (7.500); Baron de Cholet, Rectitude (10.000); H. Hurst, L'Aurore II (5 000); G. Maillard, Fleur de Fraise (10.000); L. Bariller, Chaton (7.500); H. Petit, Horville (1.000); A. Jesson, Indian Chief (2.500); L. Bariller, Kabyle (2.500); E. Rebufat, Orthodoxe (2.500).

A 2 heures 1/2. — Prix du Rouet (Courses de haies à réclamer).

1.500 fr. pour tous chevaux nés en 1895 ou antérieurement. Distance : 2.800 mètres environ.

Partants probables :

MM. A. Jesson, Craig Lee (5.000), Prymira (5.000); H. Hurst, L'Aurore II (5.000); Le Moine, Va-tout (3.000); Damoy-Picon, Exquise (3.000); L. Bariller, Kabyle (3.000); G. de Valroger, Gaulois III (3.000); E. Teisset, Tancrede (3.000); M. de Lamothe, Servante (5.000); E. Rebufat, Orthodoxe (1.000); D. de Gernon,

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

Régence (5.000); Audier, Créoline (3.000); L. de Romanet, Victor (3.000), Corlay (3.000); T. Dugas, Aigle d'or (3.000); Baron de Cholet, Cornepic (3.000); Damoy-Picon, Vautour (1.000); A. Zafropulo, Passereau (1.000); H. Petit, Exquis (1.000); A. Wallon, Fainéant (1.000).

A 3 heures 1/2. — **Prix du Parc Borély** (Course de haies, handicap).

8.000 fr. pour tous chevaux nés en 1895 ou antérieurement. Distance : 3,200 mètres environ.

Partants probables :

M. A. Jesson, Prymira, Craig Lee; Mme Ricotti, Paco; L. Leglise, Themistale; W. Stewens, Marée, Mlle Mars-Brochard, Fra Benedetto; MM. T. Dugas, Savoisy; J. des Forts, Falaise; L. Cathala, Irridium; A. Zafropulo, Clémentine; J.-B. Prudhon, Mondovi; G. Ledat, Amandier; L. de Romanet, Rameur; J.-B. Prudhon, Le Moineau; Ph. Sanlaville, Tron-de-l'Air, Mirliton II; vicomte H. d'Espous de Paul, Chrysalide II; W. Hurst, Protocole; G. Ledat, Derby; M. de Lamothe, Ma Chère.

Notes et Informations

A propos des courses de lundi, 2 janvier, notre correspondant nous écrit de Marseille :

A. Smith a donné un bon canter de 1,200 mètres, à toute sa cavalerie.

☛ J. Stone a fait sauter quelques haies à Balzac qui commence à mieux aller. Vaccarès a fait un léger travail, Marée n'a pas fait un gros travail, mais la jument paraît en bonne condition.

☛ M. Meyer a fait travailler toute sa cavalerie. Le Tétrarque (M. Galy) a fait le parcours des haies.

☛ C. Dambielle a donné un bon galop de 2,800 mètres à ses pensionnaires.

☛ Stanley a fait parcourir 2,800 mètres sur les haies à Mondovi (F. Bates) Lutin et Ravello (Cook) qui allaient bien. Le Moineau n'a fait que du trotting.

☛ La cavalerie de J. Dambielle a fait un travail régulier.

☛ Easterbee, en présence de M. Sanlaville, a fait faire 2,500 mètres sur les haies à Tron-de-l'air et Mirliton II. Les deux chevaux vont également bien et prennent volontiers leur nouveau métier.

☛ M. H. Galy a fait sauter Orthodoxe et Fusain. Orthodoxe est en bonne forme et sera redoutable.

☛ Senfield s'est occupé de Vautour, Cécile II et Exquise. Les deux juments paraissent en bonne condition.

☛ Vial était sur le terrain avec Weggis, dont la condition est bonne. Créoline de chez Brethes a fait un travail ordinaire.

☛ Orville, qui est engagé à la réunion de Marseille, a été retiré à 10,000 francs par son propriétaire, samedi, à la vente du Tattersall. Il est arrivé à Marseille sous la conduite d'Adèle qui le pilotera.

☛ Ma Chère, Rouen et Servante sont arrivés à Marseille.

☛ Malgré les bruits qui ont circulé et dont un de nos confrères s'est fait l'écho, M. Dautresmes ne liquide pas son écurie. Il garde ses chevaux, mais ceux-ci ne seront plus sous la direction de Fred. Barker.

☛ Deruelle est arrivé, mardi, avec Savoisy et Aigle d'Or à M. T. Dugas, Amourette et Méné-Jean à M. de Ravel.

TAVERNE SAINT-HUBERT

34, rue Tupin.

C'est l'établissement en vogue dans le monde des sports, celui où il est de bon ton de se réunir pour les fêtes et les banquets de fin d'année.

Son patron, saint Hubert, lui a été propice, il faut le reconnaître. Le succès s'est, en effet, affirmé dès le premier jour et va sans cesse grandissant.

Ce n'est, d'ailleurs, que la juste récompense des efforts faits par le propriétaire, M. Bouvier, pour contenter sa clientèle et aller au-devant de tout ce qui peut augmenter le confortable de son établissement.

Nous recommandons à nos amis de la ville et de la province la **Taverne Saint-Hubert, 34, rue Tupin**. Elle mérite et nos éloges et les encouragements du public.

Les consommations y sont de toute première qualité; la cuisine y est parfaite, la bière **SALVATOR** exquise. C'est le triomphe de la **Taverne Saint-Hubert, 34, rue Tupin**.

CHASSE



CHIENS

Nouvelles des chenils appartenant à des membres de la Société Canine du Sud-Est.

Chenil de Grande-Borde près Lausanne (Suisse).

Le chenil de *Grande-Borde* appartient à un jeune sportsman suisse, M. A. Chatelain, un véritable amateur de tous les chiens de race pure.

Comme chien de chasse, M. A. Chatelain a adopté le *setter anglais*.

Il possède actuellement une paire de *setters* splendides.

1° Le célèbre étalon, presque pur sang *Laverack*. *Rex of Coleshill* (L. O. S. H. 2325), et la lice, *Kitty of Coleshill* (K. C. S. B. 36186).

Rex of Coleshill est né le 6 avril 1889, il est blanc et noir tréfilé, par *Prince Rupert II* ex *Sir Rupert* (K. C. S. B. 49,514) hors de *Rose of Flint*; *Rose of Flint* par *Monk of Furness* (R. C. S. B., 20,298) hors de *Lady Maud*. Il a été élevé en Angleterre par M. Elias Bishop qui le céda au sevrage à M. le baron A. de Rosen, l'amateur belge, bien connu.

Exposé souvent en Belgique et en Hollande, *Rex* a obtenu 21 premiers prix d'honneur, ou prix spéciaux, à Spa, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, Arnhem et Bruxelles.

Rex est excellent en chasse et a toujours donné de très beaux produits qui ont remporté de nombreux succès. Nous pourrions citer notamment : *Grand Duc*, *Prince Hope*, *Rex du Borghof I*, *Fair Duchess*, *Cora de Pirange*, *Carlton Nellie II* du *Borghof*, *Irma of Tirange*.

2° *Kitty of Coleshill* (K. S. C. B., 36186) (L. O. S. H., 3242) est née le 28 juin 1891; elle est blue belton, par *Sir Simon of Coleshill* (K. C. S. B., 33679) hors de *Rose of Flint* (K. C. S. B., 39717). Elle a été élevée en Angleterre dans le célèbre chenil de M. G.-E. Pridmore, à Coleshill, Warwickshire. Elle devint la propriété de M. le baron A. de Rosen en 1893 et obtint aux expositions onze premiers prix en Angleterre et en Belgique. *Kitty* a été saillie les 5, 6 et 8 décembre dernier par *Rex of Coleshill*.

3° *Wild Snow* (L. O. F., 2986) est née en 1894, blue belton, par le célèbre *field-trialer* *Earl of Moira* (L. O. F., 2222) hors de *Young Bess* (L. O. S. H., 2813).

Wild Snow a obtenu un 2^e prix à Bâle, en 1895.

Le *Chenil de Grande-Borde* possède aussi un fort beau *fox-terrier* : *Tam de Monruz* (L. H. S. B., 1314) qui a remporté de nombreux succès aux expositions organisées par la Société canine du Sud-Est à Villefranche, à Lyon et à Dijon.

En Suisse, les amateurs de chiens de race pure sont très nombreux et les expositions canines y sont très fréquentes et très suivies. L'année dernière, l'exposition de Winterthur a obtenu un très beau succès. Les classes les mieux représentées étaient celles des *St-Bernard* qui renfermaient des animaux splendides. Les *dogues allemands* comptaient également de beaux sujets, ainsi que les *fox-terriers* et les *bassets allemands*.

Il est question d'organiser une importante exposition, l'année prochaine, au mois de juillet, à Yverdon, pendant le tir cantonal qui attire toujours de nombreux amateurs. M. A. Chatelain étant à la tête du comité d'initiative, nous ne doutons pas de la bonne réussite du projet.

BUBLANNE.

La Chasse dans les Alpes.

En ce moment, la grande distraction des habitants et des villégiatureurs qui se trouvent dans les Alpes est la chasse.

Ici, la monotonie des chasses dans la plaine est inconnue, on se livre au plaisir des dieux et des rois dans un cadre incomparable où chaque tournant de sentier réserve des surprises pour la vue; et si nos montagnes se ressentent de cette grande dépopulation du gibier dont on se plaint partout, nos « Nemrod » ont du moins la satisfaction de parcourir un pays où tout est agrément pour les yeux.

Nous venons de le dire en passant, les oiseaux deviennent de plus en plus rares et c'est une perte autrement préjudiciable à l'agriculteur qu'au chasseur; le gentil petit chantre de nos bois est un auxiliaire précieux du paysan, et c'est d'ailleurs un coup de fusil presque honteux dans nos Alpes où le beau gibier permet aux intrépides de faire des coups de roi!

Les lièvres et les perdrix sont en nombre suffisant; mais il y a mieux encore pour tenter le grand chasseur; je veux parler des coqs de bruyère et des chamois. Voilà la grande et noble chasse, celle qui n'est pas permise à tout le monde, car, pour celle-ci, dit le comte de Saint-Séverin, il faut « avoir une vue perçante, une tête à l'épreuve du vertige, un corps vigoureux, un courage plein de hardiesse, un sang-froid imperturbable... en outre de bons poudrons et une force musculaire à pouvoir soutenir longtemps la fatigue ».

Ce sont là des qualités que l'on ne peut exiger pour le vulgaire chasseur de passereaux.

Mais où trouver ce gibier superbe? — Dans le voisinage des glaces, sur les sommets superbes, parmi les bruyères, sur les bords abrupts des névés, à des altitudes variant entre 1,000 et 4,000 mètres.

Dans l'Oisans, dans la Tarentaise et dans le Chablais, on chasse le chamois et le coq de bruyère; mais il faut à l'étranger un guide sûr en même temps que chasseur émérite pour réussir dans une de ces chasses exceptionnelles remplies de péripéties intéressantes.

On part la veille au soir pour coucher dans quelque village élevé ou mieux dans quelque pauvre chalet bien haut perché et là, roulé dans une couverture, on attend l'heure matinale de l'halali. Bien des fois nous avons entendu le récit attachant de ces chasses passionnantes, narré avec passion par M. P. Grumel, le maître d'hôtel bien connu des chasseurs qui vont à Brides-les-Bains, en Tarentaise; que de surprises, que de ruses d'Apaches sont déployées pour cerner l'ennemi, et quelle joie, quel orgueil quand enfin est donné le beau coup qui couche à terre une bête superbe! Les fatigues de la journée sont oubliées.

Voilà la chasse digne de passionner, celle que le comprends et que je conseille à ceux qui sont en quête d'un passe-temps point banal.

De grâce, laissez les oisillons à leurs bocages et allez courir la montagne où les grandes satisfactions compensent largement des peines et des dangers; ces peines et ces dangers, qui nous fortifient et nous aguerrissent ne sont-ils pas d'ailleurs la meilleure excuse de la chasse?

Le Chamois. — Tout près des neiges, dans les sites les plus sauvages, les plus inaccessibles, où grandissent de tendres fleurs d'une essence rare et exquise, vient vivre en famille l'alerte et gracieux chamois.

Sur le point le plus élevé du voisinage, un des anciens, habitué aux subites attaques, veille attentivement. Ses jambes grêles mais vigoureuses, ses formes sveltes, les petits crocs de ses deux cornes se profilent dans l'azur du ciel et, ainsi, sa physionomie est éveillée, intelligente; c'est que le chamois est un des plus beaux et des plus nobles habitants des hautes cimes alpestres.

Le chasseur qui suit ma trace

Peut exterminer ma race,

Mais l'appriivoiser, jamais!

dit-il, bondissant d'un pied sûr parmi les rocs les plus dangereux.

Et s'il fuit ainsi, ce n'est point par crainte, encore moins par sauvagerie. On l'a vu, intrépide, braver les meutes et les chasseurs du haut de sa retraite, essuyer le feu sans se cacher, de crainte d'exposer sa progéniture, se précipiter dans l'abîme plutôt que de se rendre. Il n'est point sauvage non plus, car il se plaît à vivre en famille et le voisinage des chalets d'été où viennent habiter les bergers ne l'effraye point; mais ce qu'il redoute par dessus tout, ce qu'il fuit, c'est le chasseur — le tyran — et cela uniquement par fierté; il veut rester l'hôte libre, indépendant, des superbes montagnes où la nappe éclatante des glaciers lui fournit une boisson fraîche et pure, où le tapis d'émeraude des pâturages lui offre des fleurs tendres et embaumées, où l'horizon est immense.

Dans les heures heureuses du printemps, ils sont sans inquiétude, on en a vu s'amusant joyeusement, comme de jeunes enfants, sous le regard toujours vigilant des parents; les uns s'exercent à la course, d'autres s'essayent à sauter; saïssissant d'ici, de là, au hasard des gambades et des arrêts, un bouquet de rhododendrons ou une tige de myrtille. Spectacle plein de charme pour le paisible promeneur qui n'est point tourmenté par le désir d'un meurtre!

Mais qu'un bruit insolite se fasse entendre, qu'un mouvement d'arbuste, une odeur, un rien, vienne annoncer la présence d'un chasseur, la sentinelle pousse alors son bêlement plaintif, et aussitôt la troupe se précipite avec une agilité inouïe, une vitesse extraordinaire, vers le refuge choisi, et là, à l'abri des chiens et des balles, la petite troupe attend dans l'immobilité et le silence que le danger soit écarté.

C'est grâce à tant de nobles qualités, à la bravoure, à la vigueur, à la prudence dont ses jolis hôtes font preuve, que les Alpes garderont toujours comme une des plus fines curiosités qui se détachent dans leur cadre.

Le noir chamois qui se dresse
Entre la neige et l'azur!

(Alpes Illustrées.)

Louis-R. BARNOUIN.

Les lignes qui précèdent et que nous empruntons aux *Alpes Illustrées* sont, pour nous, une occasion toute naturelle de parler du livre si intéressant sur la *Chasse au chamois* que M. le comte Hector Tredicini de Saint-Séverin, sportsman bien connu et intrépide chasseur, vient de faire paraître.

M. le comte de Saint-Séverin expose dans son ouvrage, avec dessins à l'appui, les diverses manières de chasser le chamois et il constate avec peine que, chaque année, le nombre des chamois diminue dans les Alpes françaises.

Tel chasseur, dit-il, comme le brave Giraud-Lezin, du Villard d'Arène (Dauphiné) qui, autrefois, tuait de 40 à 50 chamois par an, prélevés par lui sur des hardes connues, n'arrive plus aujourd'hui qu'à la douzaine et avec infiniment plus de peine que « jadis!! »

Si le dépeuplement suit encore pendant quarante ans la marche qu'il a eue pendant les quarante dernières années, l'on peut dire avec certitude que la chasse au chamois aura cessé d'être un sport possible.

A quoi attribuer ce rapide dépeuplement? L'auteur nous l'explique clairement: tout le mal vient du braconnier qui opère dans la montagne, ouvertement et en toute sécurité. Quand, par hasard, un gendarme ou un garde forestier, outré du sans-gêne d'un braconnier lui dresse un procès-verbal, il s'en tire avec un certificat d'indigence, troqué contre sa voix d'électeur!

En Suisse, où les braconniers sont étroitement surveillés par les gardes et où ils sont sévèrement punis par les tribunaux, quand ils se font pincer, les chamois sont encore très abondants et certaines régions sont aussi peuplées que les chasses royales de Styrie.

Cette année on a tué plus de chamois que de coutume dans les montagnes du Dauphiné, notamment sur les chasses de MM. Pavin de Lafarge et Blanchet et Kléber.

BUBLANNE.

TIR AUX PIGEONS

Tir aux Pigeons de Monte-Carlo

Quinze tireurs se sont disputé le **prix de Noël**.

Les deux premières places ont été partagées entre MM. le baron de Saint-Trivier et Mieville tuant 7/7. M. Brasseur 6/7 était troisième. Les autres poules ont été gagnées par MM. le baron de Montpellier, Roberts, Hudellet et Paccard.

Le **prix d'hiver** a réuni quatorze tireurs.

Les deux premières places ont été partagées entre M. le baron de Montpellier et M. Brasseur, tuant 5/5; M. de Mieville 4/5, troisième. Les autres poules ont été gagnées par MM. Roberts, Robinson, des Ormes, Paccard, Duperron.

Seize tireurs ont pris part au **prix de décembre**; les deux premières places ont été partagées entre MM. Brasseur et Robinson, 7/7, M. Paccard 6/7, troisième. Les autres poules ont été gagnées par MM. Duperron, des Ormes et Ker.

Quinze tireurs ont pris part au **Prix du Stand**. — Les deux premières places ont été partagées entre MM. Brasseur et Erskine, 9/9; M. Bégule, 8/9, troisième. Les autres poules ont été gagnées par MM. Duperron, Asplen, Robinson.

Nous ne voulons pas terminer ce compte rendu sans adresser nos bien sincères félicitations à MM. Hudellet, de St-Trivier et Brasseur, gagnants des quatre premiers prix; nous leur souhaitons vivement de continuer à porter haut le drapeau des tireurs lyonnais.

THE PULLER.

La PREVOYANCE-ACCIDENTS, 10, quai de Retz, Lyon assure les CHASSEURS contre tous accidents.



AVIRON

A M. Jean Gervais

Vous me demandez ce que je pense de la suppression des prix en espèces et je me trouve bien embarrassé pour vous répondre, n'ayant jamais cherché à approfondir la chose et m'étant laissé entraîner tout naturellement par le courant de l'*« Esprit nouveau »*.

Votre question me laisse perplexe; aussi, la tête dans les mains, je tourne et je retourne ma pauvre cervelle, tels les fils du pauvre laboureur, sentant sa fin prochaine, tournaient et retournaient le champ paternel pour trouver le trésor qui était caché dedans. De trésor, point! Mais j'ai souvenir d'une conversation très intéressante que j'eus, ces jours derniers, avec un des membres les plus distingués du Club Nautique, un ancien, qui raisonne les choses sans parti-pris et qui dans sa saine jugeote trouve des idées bien sensées.

Pourquoi, me disait-il, fait-on leur procès aujourd'hui aux prix en espèces, quand, dans tous les autres grands sports, on les maintient sans que personne s'en trouve froissé? Voyez le yachting, les courses de chevaux, les concours hippiques où l'on ne rencontre que la fine fleur du chic et de l'élégance; tous, Rothschild, Menier, feu le petit Sucrier même ne rougissent pourtant pas de passer à la caisse, libre à eux, d'employer ensuite comme il leur convient l'argent ainsi gagné. Prenons maintenant une autre classe de gens, ceux tenant le haut du pavé intellectuel, professeurs, médecins, etc., tous bien placés au point de vue financier et qui, chaque année, reçoivent des diverses Académies de grosses sommes dont les ont dotées de généreux donateurs, qui ont voulu récompenser, en bonnes espèces sonnantes et trébuchantes, les veilles et le labeur assidu des travailleurs de la pensée. Et cela semble très naturel, on félicite l'heureux lauréat et on entoure d'une respectueuse estime la mémoire du philanthrope qui paye.

Pourquoi semble-t-il étrange que des jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans qui généralement ne roulent pas sur l'or, trouvent une satisfaction, qui n'a rien de déshonorant, à toucher les 80 ou 100 francs qu'ils ont gagnés à force de persévérance et de pénible entraînement, et qui, en économisant, leur permettront de s'offrir la petite douceur rêvée, soit un skiff tout battant neuf pour l'année suivante, soit la bicyclette qui leur facilitera les visites au garage, soit... ce qui leur fera plaisir en somme.

Je trouve, pour ma part, le raisonnement de cet ami très juste et très sensé et me range entièrement à son avis. Je suis très partisan des sports athlétiques qui forment et développent la jeunesse; je comprends que, dans nos lycées et nos collèges, on entretienne le goût de l'exercice en plein air et qu'on y ait remplacé la gymnastique de nos pères par les innovations d'outre-Manche, plus vives et plus intéressantes. Que, dans les matches que se lancent entre eux les jeunes gens de nos écoles, on engage l'honneur seul, rien de mieux, nous comprenons que nos potaches n'aient pas de l'argent de reste pour créer des prix onéreux, et que, d'un autre côté, ils n'aient pas besoin de gagner des sommes d'argent qui ne leur serviraient qu'à troquer le Jacob prohibé contre la pipe écume et ambre plus dangereuse encore.

Je reconnais donc la justesse de l'absence des prix en espèces dans ces sortes de concours, mais je ne vois pas la nécessité d'appliquer le même règlement à des hommes faits qui prélèvent sur leur travail ou sur le repos bien mérité, après une journée de labeur, le temps nécessaire à leur entraînement.

Je ne veux assurément pas empêcher les sociétés de sport athlétique de faire du rowing, bien au contraire, et, puisque nos genres sont absolument différents, que chacun travaille pour son compte; mais ce que je trouve d'absolument grotesque, c'est que ce soit nous, sociétés purement d'aviron, qui nous soumettions à des règlements qui ne traitent le rowing que comme un sport accessoire que l'on peut aisément remplacer, et qu'au lieu de défendre notre autonomie et notre intégrité au point de vue sportif, nous nous laissions fondre dans l'institution encyclopédique qu'est le sport athlétique.

Je comprendrais encore que la proposition de suppression des prix en espèces nous soit venue des jeunes classes qui sortent des collèges et ont été élevées dans ce genre d'idées, mais je trouve vraiment étrange que les grands promoteurs soient justement des gens qui ont fait toute leur carrière sportive en palpant des prix en argent et qui trouvent aujourd'hui la chose révoltante et immorale chez les autres. Dans cette susceptibilité pudibonde et outrée ne doit-on pas reconnaître plutôt l'intrigue d'ambitieux qui cherchent, en tournant casaque, à décrocher la timbale qu'ils n'ont pu obtenir autrement?

En les suivant docilement sur cette pente dangereuse, nous nous conduisons en vrais moutons de Panurge. Où nous mènent-ils? L'avenir nous l'apprendra, mais je crains bien que ce ne soit à la débâcle du rowing. Combien de petites sociétés de province se saignent déjà pour donner des régates où, cependant, tous les frais sont calculés d'avance, d'après leur budget limité; comment, diable! feront-elles pour se lancer dans les dépenses aléatoires des régates *« nouveau jeu »*, où elles risqueront de se ruiner, en payant leur voyage, sous prétexte de les encourager, à des bandes de gafouilleux qui viendront de Pénzenas ou de Quimper-Corentin, s'offrir un pèlerinage à Fourvière aux frais de la princesse.

GIESSE.

L'Union Nautique et les sinistrés de Saint-Rambert.

Quatre cents francs, telle est la somme rondelette qu'a remise, dimanche, à M. Marcuit, maire de Saint-Rambert, M. Guillet, président de l'Union Nautique, à la suite de la fête de bienfaisance organisée pour les sinistrés de la commune, au magnifique garage du Club. Ce succès fait honneur à tous les organisateurs et montre avec quel entier dévouement chacun a rempli la besogne de bienfaisance qu'il s'était imposée.

Rendons d'abord un hommage légitime à ces modestes et à ces excellents rowingmen qui ont nom MM. A. Guillet, Padis, E. Laurent, Garçon, Gatier, Charles Laurent, etc., etc. En quelques jours, ils ont pu créer une réunion intéressante et qui a attiré un public nombreux. Le programme contenait deux parties : un omnium nautique et un concert.

Malgré une température rigoureuse, dix équipes ont pris part à cette course qui, sans avoir été exceptionnellement brillante — les concurrents manquaient d'entraînement — a été cependant bien menée, et a suffi pour satisfaire les spectateurs.

Le parcours était de 2.500 mètres ; résultats : 1^{er} *Débutante II* ; 2^e, M. Lardon ; 3^e, M. Wild jeune ; 4^e, M. Wild aîné. Les départs et arrivées ont été faits au canon, un vrai canon, manœuvré avec une maestria sans pareille par l'artilleur de l'U. N.

Aussitôt après l'Omnium, le concert a commencé dans la salle des fêtes du garage, superbement décorée.

Aux premiers rangs des fauteuils étaient assis MM. Marcuit, maire de Saint-Rambert ; Dumorat, premier adjoint, représentant le maire de Caluire ; Gouverne, maire de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or ; Chardiny, conseiller d'arrondissement.

La fête musicale a été admirablement réussie. A côté d'artistes amateurs, M. A. Guillet, qui est en même temps le directeur apprécié du Casino et de la Scala, avait prié plusieurs de ses pensionnaires de lui prêter leur concours. Tous avaient répondu à sa demande et ont obtenu le succès le plus mérité.

Le tirage d'une tombola dont les billets ont fait prime a suivi, abondamment pourvue de lots, dus à la générosité de divers, notamment de MM. Schmitt, Piot, etc.

Souper par petites tables, illuminations à giorno, sauteries ont terminé la soirée.

ALPINISME



Ascension du Mont-Blanc

Le percement du tunnel de la Tête-Rousse est commencé et, pour permettre aux ouvriers de se rendre sur son emplacement, en même temps que pour faciliter par la suite aux agents forestiers la surveillance du glacier, le service du reboisement a fait ouvrir un chemin qui deviendra probablement le seul chemin pour monter au Mont-Blanc.

Ce chemin, commencé en juin dernier, a été terminé en septembre : il part du pavillon de Belle-Vue, 1,819 mètres, situé sur St-Gervais, monte avec une pente uniforme de 15 pour 100 et une largeur de 2 mètres sur le mont Lachat, traverse le plateau des Rognes et arrive au sommet de la chaîne des Rognes, 3.000 mètres d'altitude, qui sépare le versant des Houches de celui de Saint-Gervais.

Le glacier de la Tête-Rousse est le point d'arrivée des alpinistes partant de Saint-Gervais ; de ce glacier pour aller au sommet du Mont-Blanc, il reste à gravir l'aiguille du Goûter qui n'offre aucun danger, puis, arrivé au Grand-Plateau, on suit un des trois chemins connus.

Mais le chemin forestier, exécuté en 1898, part du pavillon de Belle-Vue ; un autre chemin du reboisement, datant de quelques années, relie celui de 1898 au village des Houches, ce qui permet aux voyageurs pour le Mont-Blanc, à la descente de la diligence (du chemin de fer sous peu), de se faire transporter au glacier de la Tête-Rousse, 3,400 m. d'altitude, sans mettre pied à terre.

Si nous remarquons que le passage par les Grands-Mulets n'offre aucune trace et qu'on foule la glace très crevassée, il est facile de constater les avantages du chemin de la Tête-Rousse dont le glacier mérite à lui seul une ascension, et si les guides, qui connaissent déjà tous ce chemin, ne craignent pas de détourner la clientèle de la baraque des Grands-Mulets, toutes les ascensions futures se feront par ce chemin.

Le touriste pourra donc monter sans trop de peine ; il jouira de la vue des glaciers de la Griaiz, Tête-Rousse et Bionnasset, qui partent du pied de l'aiguille du Goûter et il aura, s'il le veut, le double avantage d'effectuer la descente par les Grands-Mulets qui lui permettra de visiter ainsi une autre face du Mont-Blanc.

TIR

TROISIÈME MATCH INTERNATIONAL en Hollande en 1899

Le 3^e match international de tir vient d'être fixé au 28 juin 1899 ; il aura lieu à Loosduinen près La Haye (Hollande) entre les nations invitées et représentées chacune par cinq délégués.

En voici le règlement :

ARTICLE 1^{er}. — Le match aura lieu le mercredi 28 juin 1899 de 7 heures du matin à 7 heures du soir avec interruption de midi à 1 heure et demie.

ARTICLE 2. — L'inscription officielle de chaque nation devra parvenir avant le 15 mai, dernier délai ; elle devra être accompagnée du droit d'entrée, fixé à 50 florins holl. par nation.

ARTICLE 3. — Chaque nation sera représentée par cinq tireurs, dont la liste nominative devra être remise au bureau du stand, le mardi, 27 juin, avant 7 heures du soir.

En cas d'empêchement majeur un tireur désigné pourra être remplacé, à la condition que ce remplacement soit indiqué avant l'ouverture du match.

ARTICLE 4. — Chaque nation devra, en outre, désigner deux représentants pour former une commission internationale, chargée de se prononcer, sans appel, sur tous les cas non prévus au présent règlement.

Cette commission siégera au stand, le jour du match, sous la présidence de M. le président du comité exécutif.

Les représentants pourront être choisis parmi les délégués tireurs et devront être désignés en même temps que ceux-ci.

ARTICLE 5. — Les représentants et les cinq délégués tireurs devront avoir appartenu obligatoirement, ces trois dernières années, à la nationalité qu'ils représentent.

Le comité s'en rapportera, pour cela, à la déclaration d'honneur des intéressés.

ARTICLE 6. — Le nombre des cibles affectées au match étant de vingt au moins, un tirage au sort établira la répartition de ces cibles entre les nations inscrites ; ce tirage au sort aura lieu le matin même du match, avant l'ouverture.

Dans aucun cas la même cible ne sera désignée à plus de deux tireurs.

ARTICLE 7. — Le tir se fera à la distance de 300 mètres sur cible blanche d'un mètre, avec visuel noir de 60 cm. ; cible totale divisée en dix zones de 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90 et 100 cent. comptant de 10 à 1 points.

ARTICLE 8. — Le tir s'exécutera sur loyales-cibles, c'est-à-dire sur cibles levées après chaque série de 10 coups. Les coups seront palettés et les points indiqués, sous réserve du contrôle des cibles.

ARTICLE 9. — Chaque délégué tirera 120 balles (40 debout, 40 à genou et 40 couché, sans appui), chaque série de 10 balles devant être tirée sans interruption. Dix balles d'essai seront autorisées dans chacune des trois positions.

ARTICLE 10. — Le classement s'opérera ainsi : pour chaque tireur et pour chaque position, multiplication des points faits par les balles mises en cible et division par les balles tirées (40). Ensuite, addition des trois positions pour établir le résultat de chaque tireur. Enfin, addition des cinq résultats de chaque nation pour établir le résultat total.

ARTICLE 11. — Si, pour une cause quelconque, un tireur délégué ne se présentait pas et n'était pas remplacé, son résultat personnel serait porté pour 0, et la nation classée quand même d'après le total obtenu par ses délégués ayant concouru. De même toute série inachevée serait complétée par des zéros.

Prix Internationaux

- 1^{er} prix : 400 florins holl. espèces et une médaille d'or (coin spécial);
 2^e prix : 300 florins holl. espèces et une médaille d'argent (coin spécial);
 3^e prix : 250 florins holl. espèces et une médaille d'argent (coin spécial);
 4^e prix : 200 florins holl. espèces et une médaille d'argent (coin spécial);
 5^e prix : 150 florins holl. espèces et une médaille d'argent (coin spécial);
 6^e prix : 100 florins holl. espèces et une médaille d'argent (coin spécial);
 7^e prix : 50 florins holl. espèces et une médaille d'argent (coin spécial);
 Un diplôme accompagnera chaque prix.

Prix Individuels

Croix, médailles d'or (coin spécial) au meilleur tir à genou et au meilleur tir couché. Médaille d'argent (coin spécial) à tous les autres délégués.

Brassard aux couleurs hollandaises et diplôme d'honneur au tireur réunissant le meilleur ensemble.

✿ La question d'admission des armes, guidons et hausses sera décidée par le vote des délégués des divers pays qui auront déclaré leur participation au match avant le 1^{er} mars 1899. La Hollande ne votera qu'en cas de partage des voix.

Réforme des Championnats.

Errata. — Quelques erreurs se sont glissées dans la citation que j'ai faite, dimanche dernier, d'un article du *Carabinier-Gymnaste*; il faut lire :

- 1^o *Carabinier-Gymnaste* du 21 août 1897 (au lieu de 27 octobre).
- 2^o Supposons 1800 tireurs (au lieu de 1500).
- 3^o Et pour récompenser les 1500 tireurs suivants (au lieu de 4,500).
- 4^o Le Tir ne devant être considéré comme source de profits (au lieu de : Le Tir devant être).

★★

✿ *Le Tir National* du 24 décembre dernier, rendant compte de la séance de l'*Union* du 19 décembre, rapporte qu'à une prochaine séance il sera décidé des époques où les premières épreuves des championnats seront tirées, la dernière épreuve devant être exécutée à Malo-les-Bains.

J'avais donc mal interprété la précédente note du *Tir National*. Mais j'ai comme excuse l'errement suivi jusqu'ici : Vincennes 1889; Lyon 1891; Satory 1896.

Sans aucun doute, l'*Union* projette une combinaison qui donnera satisfaction à tous les intérêts en présence. Attendez !

D. JARDIN.

Tireurs, n'oubliez pas que la Terre tourne !

Nous détachons d'un article très spirituellement écrit par Emile Gauthier, dans le *Petit Journal*, « *Comme quoi la Terre tourne trop vite* », l'extrait suivant qui intéressera certainement les tireurs.

De tout temps, depuis, au moins, que le monde est monde et que l'histoire est histoire, la Terre a dû toujours cheminer à peu près du même train. On a même calculé que, depuis les premières observations astronomiques — ce qui fait une pièce de 2,000 ans, au bas mot — ce train n'avait guère dû varier de plus de quelques millièmes de seconde. Seulement, à l'époque des diligences et des fusils à pierre, la chose ne présentait encore aucune espèce d'inconvénient, et il n'a fallu rien moins que la généralisation des trains express et des armes à longue portée pour mettre la puce à l'oreille de MM. les mathématiciens. A l'heure actuelle, en revanche, la difficulté a surgi, et l'on prévoit que, pour en triompher, ce sera toute une affaire.

Vous allez tout de suite le comprendre, par l'excellente

raison que, sous les apparences d'un paradoxe rébarbatif, c'est simple comme bonjour.

Supposez que juste au centre d'un puits de mine très profond, on laisse tomber une pierre. Cette pierre, qui tombe avec une vitesse uniformément accélérée, va mettre un certain temps avant d'arriver en bas. Mais, pendant la chute, la Terre n'aura pas cessé de pirouetter; elle n'aura pas cessé de se déplacer vers l'Est avec la vertigineuse vélocité que vous lui connaissez.

Il s'ensuit que, par rapport à la ligne perpendiculaire au centre de la Terre, suivie par le caillou, le fond du puits ne sera plus, à la fin de la chute, exactement dans la même position qu'au commencement. Il s'ensuit que, le puits fût-il même rigoureusement cylindrique, la pierre ne touchera pas le fond juste au milieu de la section circulaire, mais plus ou moins à l'Ouest de la verticale, si même elle ne rencontre pas la paroi auparavant.

C'est évidemment la rotation ininterrompue de la Terre, qui, pendant que la pierre traversait de haut en bas l'espace, aura déterminé cette obliquité apparente.

Eh bien ! ce qui se passe avec une pierre qui tombe dans le sens vertical, se passe également, dans le sens horizontal (suivant la ligne Nord-Sud) avec une balle ou un boulet,

Prenez, par exemple, une cible de 50 centimètres de large, placée vers le 45^e degré de latitude, au Nord du tireur, à une distance de 1,852 mètres — (ce qui fait juste une minute d'arc, c'est-à-dire la soixantième partie d'un degré) — dans le sens du méridien.

Admettons, pour simplifier le problème, qu'il s'agisse d'un tireur hors pair, apte à tenir compte de toutes les causes ordinaires de déviation, telles (pour n'en citer qu'une) que l'influence du vent. Admettons que ce tireur, réputé quasiment infaillible, ait en main une arme de précision parfaite, qu'il connaisse de longue date et dont il soit sûr.

Il vise, il tire... et il manque le but. J'ajoute même qu'il manquera le but d'autant plus certainement qu'il aura visé plus juste. Pourquoi ? Eh ! c'est la faute à la Terre !

Pendant les trois secondes que la balle met à franchir la longueur du stand, le tireur emporté par l'éternel mouvement du globe, se sera déplacé vers l'Est, de 240 mètres environ. Pendant le même temps, la cible, placée à une minute d'arc (1,852 mètres) plus au Nord, n'aura parcouru dans le même sens que 239 m. 42. On sait, en effet, que, en raison de la forme ellipsoïdale du globe et de l'aplatissement des pôles, les divers points de la surface de la terre tournent d'autant moins vite qu'ils sont plus éloignés de l'équateur. Ce sont là autant de différences d'allure que les spécialistes vous calculent à un centimètre près, aussi facilement que vous ou moi nous avalerions un verre de vin.

Donc, pendant que le projectile fend l'air, le tireur aura bougé de 240 mètres et la cible de 239 m. 42 seulement. Cet écart de 58 centimètres correspond exactement à la différence des vitesses entre deux parallèles séparés par une minute d'arc (1,852 mètres). Ce n'est pas grand-chose. assurément, que 58 centimètres. Mais, sur une cible qui n'en mesure que 50, ça suffit pour manquer son coup. Avec le canon qui tire parfois à des 8 ou 10 kilomètres, la déviation, nécessairement beaucoup plus accentuée, pourra atteindre 4 ou 5 mètres.

On n'avait pas idée de ça du temps de Galilée !

★★

Il va de soi que si la cible était située, non plus au nord, mais au sud du tireur, le même phénomène se reproduirait, dans les mêmes conditions et avec la même intensité, à cette différence près, que ce serait tout le contraire. Au lieu de se faire à l'est, la déviation se ferait à l'ouest. Dans ce cas, en effet, ce serait le tireur qui, étant plus rapproché du pôle, se déplacerait moins vite que la cible.

La conclusion pratique de ceci, c'est que pour atteindre sûrement un but placé dans l'axe du méridien, le tireur doit viser tantôt à droite, tantôt à gauche du but, suivant son éloi-

gnement et son orientation, et d'une quantité qui peut-être mathématiquement déterminée à l'avance.

Peut-être l'heure est-elle venue de modifier en ce sens les règlements officiels pour le service des tirailleurs en campagne. On enseigne bien aux soldats comment il faut viser une cible mobile; on les met bien en garde contre les erreurs provenant du vent, du mirage, de la fumée, etc. Pourquoi ne ferait-on pas également entrer en ligne de compte — et en ligne de mire — le tournoiement de la terre, qui est, si je ne m'abuse, un facteur autrement gros.

Il n'est pas un seul polytechnicien, à commencer par M. de Freycinet, qui voudrait s'inscrire en faux la contre. »

COMMUNICATIONS

Société des Tireurs du Rhône. — En raison du nouvel an, le concours mensuel de janvier est renvoyé au dimanche, 8 janvier.

Société de Tir de Lyon. — Le stand sera fermé dimanche 1^{er} janvier. Le concours public mensuel est donc renvoyé au dimanche 8, et le tir aux cartons de l'exercice 1899 commencera le même jour.

Erratum. — Une erreur d'impression s'étant produite à l'article *Statistique sur les résultats officiels des Championnats de 1898*, paru dans notre dernier numéro, à propos de l'insertion du tableau, *Championnat de France*, 1^{re} colonne, nous prions nos lecteurs de lire les villes dans l'ordre suivant (les chiffres ne changeant pas de place).

Pour plus de clarté, nous reproduisons le tableau rectifié.

Championnat de France

VILLES	Nombre de Tireurs	Séries tirées à la 1 ^{re} épreuve	Moyenne par Tireur	Classés ou admis à la 3 ^e épreuve	%, des Tireurs à la 3 ^e épreuve
Lyon.....	49	52	2.7	9	47.3
Mâcon.....	8	26	3.2	3	37.5
Rouen.....	20	68	3.4	4	5
M ^{me} Lafite et Paris	74	299	4.2	17	23.9
Dijon.....	32	150	4.6	6	18.7
Reims.....	16	82	5.1	11	68.7
Mostaganem.....	14	93	6.6	2	14.2
Champagnelles.....	44	361	8.2	10	22.7
Alger.....	9	88	9	2	22.2

PATINAGE

Les amateurs de patinage, si nombreux dans notre ville, ont eu, au commencement de cette semaine, l'espoir de pouvoir se livrer pendant quelque temps à leur sport favori.

Malheureusement — sportivement parlant bien entendu — leur joie n'a été que de courte durée, la température n'ayant pas tardé à redevenir ce qu'elle a toujours été, depuis trois ans, c'est-à-dire d'une douceur désespérante.

Il a donc fallu rentrer les patins, avec le regret d'abandonner si vite, le plus attrayant et le plus sportif des exercices en plein air.

Une fois de plus, cependant, nous avons pu constater combien cet exercice est familier aux sportsmen lyonnais, avec quelle passion ils s'y livrent, l'occasion aidant. Et cela ne peut que fortifier l'opinion émise si souvent par nous, sous cette rubrique même, que la création d'un Palais de Glace s'impose et que son exploitation en sera fructueuse et rémunératrice.

R.



CYCLISME

Unions et Fédérations.

Nous nous faisons un devoir de reproduire un article que *Le Vélo* vient de publier sous le titre : « *Une Nouvelle Classification* ». On ne saurait trop engager les dirigeants des *Fédérations* ou *Unions* lyonnaises et régionales à méditer les très justes observations motivées par cette multiplication d'*Unions*, qui finissent par diviser nos sociétés sportives. Cyclistes, mes amis, lisez et réfléchissez !

« **Une nouvelle Classification.** — Il est décidé dit qu'en France nous n'en finirons jamais avec les classifications.

Nous avions déjà les amateurs de l'U. S. F. S. A. et ceux de la F. C. A. F. ; nous avons eu, il y a quelque sept ou huit ans, des amateurs nationaux et internationaux. Voici maintenant qu'une nouvelle catégorie de coureurs nous est née, à la suite de la dénonciation du traité qui existait entre l'Union Vélocipédique de France et l'Union des Sociétés Françaises des sports athlétiques.

La Commission des Sociétés de l'U. V. F. vient, en effet, d'adopter la création d'une catégorie de coureurs dits « non professionnels », auxquels l'U. V. F. accordera une licence et voici dans quelles conditions :

La licence est accordée aux cyclistes reconnus non professionnels, c'est-à-dire n'ayant jamais retiré un profit pécuniaire d'un exercice athlétique quelconque, et qui s'engagent à observer les règles suivantes :

a). — Ne pas courir pour des prix en espèces ou convertir en espèces des prix gagnés ;

b). — Ne pas accepter de traitement, d'indemnité pécuniaire, de machines, accessoires ou spécialités vélocipédiques à titre gratuit des constructeurs, fabricants et marchands ;

c). — Ne pas accepter comme entraîneur un coureur rémunéré spécialement à cet effet par un constructeur, fabricant, marchand de cycles ou organisateur de courses ;

d). — Ne pas courir contre des coureurs non professionnels sous le coup de disqualification rendue publique ou déjà disqualifiés, ni les entraîner ;

e). — Ne pas laisser faire de réclame sur son nom par des personnes intéressées dans le commerce vélocipédique ;

Seront seuls qualifiés pour prendre part aux courses de cette catégorie : 1^o Les coureurs français ou étrangers résidant en France ayant obtenu la licence de non-professionnel ; 2^o Les cyclistes étrangers reconnus amateurs par les fédérations faisant courir d'après les règlements sportifs de l'International Cyclist-Association.

Toute infraction aux présentes règles entraînera le retrait de la licence.

Si je ne me trompe, cette définition est absolument semblable à celle de l'U. S. F. S. A. et, par suite, à celle de l'International Cyclist-Association. Et alors ? Nous allons assister à des chinoïseries bizarres.... M. X... « non professionnel » de l'U. V. F. ne pourra pas se rencontrer avec M. Y. de l'U. S. F. S. A., mais ces mêmes MM. X... et Y... pourront courir contre M. Z... qui fait partie de la National Cyclist-Union ! Quel gâchis.

Et comme c'est drôle que les Français cherchent toujours à compliquer les choses.

Quand aurons-nous donc, en France, pour le cyclisme, ces trois grandes associations d'essence si simple : 1^o une Fédération de touristes ; 2^o une Union réglementant le sport professionnel ; 3^o une Union réglementant le sport amateur.

Le Touring Club de France, l'U. V. F. et une fusion de la F. C. A. F. et de l'U. S. F. S. A., voilà ce qu'il faudrait.

Mais quand donc nos dirigeants — Touring-Club à part — auront-ils la sagesse de comprendre cela ? P. R. »

A ce propos, qu'il nous soit permis d'envisager la situation que ces réflexions nous invitent à examiner, en ce qui concerne le groupement de nos Sociétés lyonnaises.

Si nous sommes bien renseignés, dans la région lyonnaise et du Sud-Est il existe trois fédérations cyclistes :

— *La Fédération du Haut-Rhône*, qui serait la plus ancienne (1884). Elle compte avec les principales sociétés cyclistes lyonnaises (le *Bicycle-Club de Lyon*, le *Cyclophile Lyonnais*, l'*Union Vélocipédique Lyonnaise*), les Vélo-Clubs Aixois, d'Albertville, d'Annecy, de Chambéry, de Thonon, de Mâcon, de Voiron, et enfin le Vélo-Club Grenoblois qui est le Club-directeur pour 1898.

— *La Fédération Cycliste Lyonnaise* (F. C. L.), de fondation toute récente, comprend près de vingt sociétés de notre ville. Celles que nous avons nommées plus haut font également partie de cette Fédération qu'elles ont pris l'initiative de fonder et dont elles ont gardé la direction. Sans vouloir étudier quel est le principe et le but de cette fédération, nous devons signaler, au point de vue qui nous occupe, qu'elle a des statuts et des règlements à elle, une indépendance absolue, ne relevant d'aucune autre fédération française ou internationale. On pourrait bien lui reprocher de n'avoir pas su se classer, soit comme fédération d'amateurs, soit comme fédération de professionnels, si nos sociétés lyonnaises, avides de gloire et de succès, ne sacrifiaient absolument la question si discutée d'amateurisme et n'enrôlaient également parmi leurs membres les professionnels au même titre que les amateurs.

— *L'Union Vélocipédique Française* ou l'*U. V. F.*, au contraire, n'est qu'un tronçon d'une grande fédération. Ses adhérents lyonnais et son administration se sont, depuis cette année, détachés de la section centrale, pour former une section *du Rhône*, ayant son autonomie propre. C'est donc moins une fédération qu'une vaste société, profitant de l'acquis d'une ancienne fédération française et réunissant avec une modeste cotisation de nombreux sociétaires. Comme la section centrale, dont elle a conservé les traditions et peut-être les errements, l'*U. V. F.* pas plus que la *F. C. L.* ne faisait de distinction entre les professionnels et les amateurs,

Si nous nous reportons à la décision de la Commission centrale des Sociétés de l'*U. V. F.*, qui a motivé l'article signalé dans *le Vélo*, nous voyons que cette fédération a enfin compris la nécessité de créer une catégorie distincte de coureurs : les « non professionnels ».

Voilà donc la question posée et bien posée, question à laquelle nos Sociétés lyonnaises cyclistes semblent n'avoir jamais songé ou bien qu'elles n'ont pas voulu voir. N'y aurait-il pas, dans la juste réponse à cette question, une explication du marasme dans lequel nos Sociétés cyclistes et nos Vélodromes se sont vus plongés ? Je ne veux rien dire de désobligeant — mon intention n'est pas ici de critiquer, mais de voir de quel mal nous souffrons, de modifier, de rapprocher, d'unifier ; or, *Lyon-Sport* a déjà eu l'occasion de constater ce marasme (c'est le mot admis), d'enregistrer les plaintes des cyclistes, de chercher pourquoi, dans une ville qui compte un si grand nombre de sociétés sportives le cyclisme se mourait de langueur. Eh bien ! Voulez-vous me permettre de dire toute ma pensée ? Le motif de ce marasme, c'est précisément de n'avoir pas su ou de n'avoir pas voulu faire assez de distinction entre les amateurs et les professionnels. Pourquoi Lyon n'aurait-il pas pu arriver à donner des réunions intéressantes et suivies comme celles de Roubaix et d'autres villes du

Nord, comme celles de Bordeaux ? A côté des sprinters, des stayers, des pédales *de marque* et du meilleur professionnalisme, pourquoi n'avoir pas su attirer aux réunions et courses les amateurs parisiens (souvent aussi intéressants), alors qu'ils se déplacent si facilement sans frais pour les organisateurs, simplement pour la gloire et pour une modeste médaille bien gagnée ? Voilà toute une catégorie de coureurs que d'un cœur léger, vous avez tenus à l'écart. Jeannette les aurait peut-être admirés avec autant de plaisir et les aurait vus, non sans quelque agréable diversion, tourner sur la piste du Parc ou de Genas, aussi bien que les Parisiennes qui vont les applaudir au Parc des Princes ou à la Seine. Peut-être arriverons-nous, cette année, par les Grands Prix qu'organise l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques à Lyon pour les fêtes de Pentecôte, à faire connaître un peu nos amateurs parisiens et autres. Souhaitons que, d'ici là, nos Sociétés lyonnaises consentent à vouloir se mesurer avec eux.

Je ne suis pas partisan de créer les fédérations à côté les unes des autres, ni de trop diviser, subdiviser. Mais une première distinction, peut-être la seule, s'impose absolument, devient nécessaire par suite de l'éducation sportive et de la sélection indispensable devant lesquelles les grands centres sportifs ont dû s'incliner : — d'un côté les amateurs, — de l'autre les professionnels. Quant aux amateurs, ils n'auront que l'embarras du choix. L'abondance des autres classifications, tout à fait inutiles, provoque les très judicieuses réflexions du rédacteur du *Vélo*.

Un traité avait été conclu entre l'*U. V. F.* et l'*U. S. F. S. A.*. Ce traité vient d'être dénoncé. Il y aura désormais des amateurs de l'*U. S. F. S. A.*, d'autres de la *F. C. A. F.*, des « non-professionnels » de l'*U. V. F.* Le jour où les sociétés lyonnaises voudront se classer parmi les fédérations d'amateurs, peut-être ne feront-elles que se diviser davantage, à moins qu'elle ne s'inspirent d'une idée à laquelle on reprochera de m'être un peu personnelle, intéressée, mais qui n'en a pas moins, je crois, sa valeur. La voici : quand il s'agit d'unir et de fédérer, il faut englober le plus possible de sociétés reconnaissant des règles communes, une définition de l'amateur avec ses conséquences et ses règlements. L'avantage saute aux yeux : c'est que à une époque où nos jeunes gens, de plus en plus sportifs, veulent pratiquer tous les sports, ils le feront sans ces difficultés mesquines et ridicules, qui les font considérer comme amateurs cyclistes, athlètes ou footballeurs et comme rameurs professionnels. Une évolution se produit chez nos canotiers qui sont nos aînés dans le sport : ils vont devenir, à leur prochain congrès, de purs amateurs. Les sociétés cyclistes n'ont aucun sacrifice à faire pour entrer dans le giron de l'amateurisme. Nous les attendons.

Enfin, l'argument tiré du nombre des sociétés a aussi sa valeur en la circonstance : qu'on me permette de rappeler que l'*U. S. F. S. A.* compte 275 sociétés cyclistes, athlétiques, d'aviron, de tennis, de paume, d'escrime, etc... Sur ce nombre imposant, 50 sociétés, et des plus importantes parmi les amateurs, portent un titre plus spécial au sport cycliste. N'oubliez pas que les autres sociétés affiliées pratiquent également le cyclisme et qu'enfin 75 associations scolaires fournissent, chaque année, des éléments sans cesse plus nombreux à ces Clubs et Sociétés affiliés.

Vous en concluez avec moi que l'avenir est à l'Union des Sociétés Françaises des Sports Athlétiques.

Jean GERVAIS.

Lyon-Sport étant une tribune ouverte à tous, à toutes les idées et à toutes les fédérations, nous nous ferons un plaisir de reproduire les observations et les réponses que cet article pourrait motiver.

N. D. L. R.

Echos Cyclistes

Tous nos directeurs des grandes succursales de Cycles de notre ville viennent de rentrer de Paris, enchantés de leur visite au Salon du Cycle dont les portes se sont fermées il y a peu de jours,

Parmi eux, nous avons eu le plaisir de rencontrer le sympathique M. Bouchard, la directeur de la succursale Phébus. A ce sujet, nous sommes heureux de démentir le bruit qui avait couru de sa démission. M. Bouchard reste le directeur de cette marque connue et estimée des Lyonnais et se propose de lui donner une extension encore plus grande. Nous espérons que ses efforts seront couronnés de succès, comme ils l'ont été jusqu'à présent. Nous avons causé longuement avec lui du Salon du Cycle et nous pensons bien que celui qui s'ouvrira en février, dans notre ville, tout en n'atteignant pas les proportions du Salon de Paris, permettra aux cyclistes et chauffeurs lyonnais d'admirer les nouveautés des grandes maisons de Paris et de Province.

Nous y verrons certainement les beaux modèles de la maison Phébus, dont quelques-uns, rapportés par M. Bouchard, circulent déjà dans notre ville avec succès et à une allure vertigineuse.

Nous signalerons particulièrement la tri-voiturette et l'automobilette qui bientôt feront fureur.

Prochainement une course, organisée par M. Bouchard, aura lieu entre les voiturettes et tricycles Phébus.

Cette course est réservée spécialement aux chauffeurs de cette marque, et certes ils sont nombreux, aussi les engagements ne manqueront-ils pas.

Dotée de beaux prix, elle ouvrira bientôt la saison sportive, et aura le succès qu'elle mérite. Nous ne pouvons donc que féliciter M. Bouchard de son initiative intelligente.

COMMUNICATIONS

Fédération Cycliste Lyonnaise (café de la Paix). — Les membres délégués au Conseil de la Fédération Cycliste se réuniront, mardi prochain, 3 janvier, en un banquet intime au siège de la Fédération. Une séance de Conseil aura lieu à cette occasion.

Union Vélocipédique Lyonnaise. — Nous apprenons que cette Société donnera sa fête annuelle, banquet-concert-bal, le 25 mars prochain, dans les salons Monnier, place Bellecour.

TARARE. — Cycle Tararien. — Dans sa séance de mercredi 27 courant, le C. T. a procédé à l'admission de nouveaux membres et décidé que le banquet annuel aurait lieu dans la première quinzaine de février.

Cette Société qui, à l'heure actuelle, compte quatre-vingts membres, est appelée à devenir une des plus importantes de la région, grâce au dévouement infatigable des membres du bureau.

Ajoutons qu'une bibliothèque qui comprend déjà un certain nombre de volumes, dus pour la plupart à la générosité de quelques membres, assure aux sociétaires une distraction des plus agréables.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 4 janvier.

Cycles Castoldi Montée des Carmélites, 32
MARQUE FRANÇAISE Impasse des Carmélites, 3
A LYON

25, rue GRENETTE
Articles spéciaux et exclusifs
POUR TOUS GENRES DE SPORTS

INSTITUTION KNEIP DE FRANCE
LINGERIE en Tissus cellulaire
CHAUSURES, Casquettes, Bretelles
articulées, etc., etc.

Athlétisme Football

U. S. F. S. A.

Commission spéciale du Championnat de Cross-Country

2^e séance du 12 décembre 1898. — La séance est ouverte à 8 h. 1/2 du soir, sous la présidence de M. Lambelot. Présents : MM. Benoît, Levoyet, Doyen, Mairat et Véderine.

Lecture est faite du procès verbal de la première réunion. Adopté. M. Lambelot se charge d'en transmettre une copie au Comité du Sud-Est.

On décide de demander au même Comité des renseignements sur les marques des coureurs : brassards ou numéros sur toile ainsi qu'un avis sur la composition du jury de classement. Après avoir jeté les grandes lignes du tracé, le comité fixe sa prochaine réunion au vendredi, 23 décembre 1898.

Le président : C. LAMBELOT. Le secrétaire : VÉDERINE.

Football-Club de Lyon

Comité. — Séance du 28 décembre.

Présents : MM. Burnichon, Barbenès, Hadley, Audibert, Place, Vuillermét, Meysson, Pouzet, Vaschalde. Absents excusés : MM. Child, Alabrune.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté.

Match du 8 janvier avec le Cosmopolitan-Club. — Chaque membre actif recevra 4 cartes à placer. Les membres du Club ne seront admis sur le terrain que s'ils sont porteurs de l'insigne. M. Place est chargé des rapports avec la presse. MM. Pouzet et Place s'occuperont de la composition des programmes à distribuer. Les cartes de faveur à envoyer aux autorités, invités et membres honoraires seront expédiées vendredi soir.

MM. Barbenès et Meysson veilleront à l'organisation et au bon ordre sur le terrain. Ils seront aidés par les membres du Club ne faisant pas partie de l'équipe et tous devront obligeamment se mettre à leur disposition.

M. Audibert se tiendra au bureau du Club-House. MM. Alabrune et Pouzet sont chargés de la réception des cartes sur le terrain.

Exceptionnellement et jusqu'à nouvelle décision à intervenir, les équipiers pourront porter la culotte blanche ou noire pour ce match, mais le maillot du Club est absolument obligatoire pour tous les matches sous peine de 5 fr. d'amende.

M. Place est chargé de la location des omnibus.

M. Vuillermét est chargé de la location des chaises et des braseros.

M. Burnichon est prié de faire une démarche pour offrir la présidence d'honneur de cette réunion.

Admissions. — Sont admis à titre de membres actifs :

— M. Chaboud, 21, place Tolozan, présenté par MM. Staples et Child.

— M. Reeves, au Grand-Hôtel, présenté par MM. Staples et Child.

— M. Haeny, 7, rue Puils-Gaillot, présenté par MM. Staples et Hadley.

— M. Mayer, rue du Garet, présenté par MM. Staples et Child.

Congés. — Un congé est accordé à M. Lambert, engagé au 4^e régiment d'infanterie de marine, à Toulon.

M. Kahn sera prévenu que son congé est expiré.

Le secrétaire est prié de répondre à la proposition faite pour une salle d'escrime. La séance est levée à 11 h. 1/2.

Le Secrétaire : VASCHALDE.

TAVERNE ST-HUBERT LYON, Rue Tupin, 34, LYON
RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE

Liqueurs de marques — Spécialités de Bières. — Soupers après le spectacle. — Salles de réunions pour les Sociétés sportives. Téléphone

♣ Les membres du Club trouveront des affiches et des cartes d'entrée pour le match, ainsi que des insignes du Club au prix de 2 fr. 50, chez M. Pouzet, opticien, 10, rue Président-Carnot.

♣ Tous les membres du Club sont tenus d'assister, mercredi prochain, à la séance préparatoire pour l'organisation définitive du match. Dernier délai pour l'inscription au banquet du 8 janvier.

♣ Tous les équipiers du Club sont convoqués pour les parties d'entraînement qui se joueront dimanche, 1^{er} et lundi, 2 janvier, à 2 h. 1/2 (Présence obligatoire).

♣ Séance de comité demain, dimanche, à 5 h. 1/2, au siège.

Athlétic-Club de Lyon

Siège social: Taverne St-Hubert, rue Tupin.

Réunion du 22 décembre 1898. — La séance est ouverte à 9 h. sous la présidence de M. Perrin Louis, vice-président.

Après l'appel nominal, lecture est donnée de la correspondance (Lettres de M. E. André et de M. le président du Club Nivernais). Le secrétaire est chargé de répondre à M. Sebert que l'Athlétic approuve entièrement sa proposition.

MM. Bertin et Debroux font le compte rendu du cross qu'ils ont tracé le 18 décembre et demandent à ce que l'A. C. L. supprime ses cross-country d'entraînement qui n'ont aucun succès et auxquels, du reste, les coureurs du club ne prennent jamais part. La question est renvoyée à la commission de courses à pied.

L'assemblée vote ensuite l'achat d'une douzaine de fleurets.

MM. Héritier et Klain rendent compte de la réunion du Comité du Sud-Est du 19 courant. Sur la question du siège de l'Athlétic-Club, après discussion, l'assemblée vote à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« L'Athlétic-Club de Lyon, réuni en Assemblée générale, déclare à l'unanimité avoir agi en toute bonne foi ; en conséquence, il maintient son siège à la Taverne St-Hubert ; il proteste énergiquement contre les termes de la protestation du président du Comité du Sud-Est. Examinant la demande de blâme formulée contre un de ses membres, il déclare que cette demande ne pouvait être fondée, car le demandeur n'était nullement au courant des questions d'ordre intérieur du Club, les membres qui ont engagé les pourparlers avec le propriétaire de la taverne St-Hubert étaient dûment munis d'un mandat voté en assemblée générale du 1^{er} novembre 1898. En foi de quoi les membres de l'Athlétic-Club affirment une fois de plus par un vote leur entière confiance dans leurs représentants au Comité du Sud-Est : MM. Héritier, Klain et Bertin. »

L'Assemblée décide que cet ordre du jour sera inséré au procès verbal et transmis au Comité du Sud-Est.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Le Secrétaire : A. BERTIN.

♣ Les membres de l'Athlétic-Club de Lyon sont priés d'assister à la réunion générale extraordinaire du 5 janvier. Toute absence sera passible d'une amende.

Ordre du jour : renouvellement du Bureau ; modifications aux statuts ; état financier ; questions diverses.

♣ Les membres de la section d'escrime de l'A. C. L. sont informés que le championnat annuel de la Société aura lieu courant février. Plusieurs prix seront affectés à cette épreuve (fleurets, gants, etc.).

♣ Nous apprenons que l'Athlétic-Club vient d'engager des pourparlers pour jouer à Grenoble un match de football contre l'équipe première de l'Association athlétique du Lycée de Grenoble. La date acceptée en principe pour cette intéressante rencontre est le 29 janvier prochain. Souhaitons que ces pourparlers aboutissent.

Racing-Club de Lyon.

Par décision en date du 23 décembre 1898. M. Pelletier Pierre a été nommé vice-capitaine de l'équipe seconde en remplacement de M. Pellardy Joseph, équipier premier.

MM. Berthet et Denat ont été désignés pour représenter la Société à la commission des Courses à pied du S. E.

M. Doz a été admis comme membre actif de la Société.

Le secrétaire : A. BONNET.

DIJON. — Racing-Club Bourguignon

Séance du 23 décembre 1898. — La séance est ouverte sous la présidence de M. Lachat. 18 membres sont présents. Le procès verbal de la dernière réunion est adopté.

M. Lachat félicite l'équipe de football qui a disputé, le 18 décembre, le match avec l'équipe 2^e du R. C. F. ; il donne, en même temps, quelques conseils pratiques.

Une somme de 50 francs est votée sur la recette de ce match, pour être versée au Bureau de bienfaisance.

M. Guignard, présenté à la dernière réunion, est admis à l'unanimité.

M. Lachat annonce qu'il a fait inscrire 4 nouveaux membres honoraires : MM. Nègre, Sirodot, Carré et Barbier-Marillier.

Cinq nouveaux membres actifs sont présentés : MM. de Falletans, par MM. Lachat et Véderine ; Croissard, par les mêmes ; Raffiot, par MM. Champy et Mairat ; Leriche, Roger, par les mêmes ; Avis, Emile, par MM. Baudry et Charlet.

M. Lachat donne lecture d'une lettre de démission de M. Robert.

Il propose la nomination de M. Duthet, président de l'Union sportive Beaunoise comme membre d'honneur du R. C. B. Adopté à l'unanimité.

Des félicitations et remerciements enthousiastes sont adressés : 1^o A M. Lachat, sur la proposition de M. Decollogne, pour l'activité et le dévouement qu'il a déployés dans le placement des cartes d'entrée du match de football avec le R. C. F.

2^o A M. Chevet qui doit quitter sous peu Dijon, sur la proposition de M. Véderine, pour le zèle avec lequel il s'est acquitté de ses fonctions de secrétaire-adjoint. La séance est levée à 10 h. 30.

Le Secrétaire : VÉDERINE.

Union Sportive Dijonnaise.

(Siège social : café Bossuet, 7 et 9, rue Bossuet.)

Réunion du 21 décembre 1898. — La séance est ouverte à 8 h. 45 sous la présidence de M. C. Lambelot, président. Douze sociétaires sont présents ; absent excusé : M. Chuchetel.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la dernière réunion (Adopté).

Le trésorier fait part au Comité qu'il n'est pas encore en possession des quittances de la cotisation annuelle au Comité du Sud-Est ainsi que de celle de l'engagement de l'U. S. D. au championnat de cross-country.

Il est ensuite donné lecture de la correspondance :

— Lettre de M. Dezaux du Racing-Club de France, transmettant une première liste d'engagements des coureurs du R. C. F. pour le cross-country interclubs ;

— Lettre du Racing-Club Bourguignon transmettant la liste des sociétaires radiés pendant l'année 1898 (Bonne note en est prise) ;

— Lettre de M. Subert, président du Club Nivernais d'Amateurs (Remerciements). Le secrétaire est chargé de répondre ;

— Lettre de M. Champoudry, de la Société Athlétique de Montrouge, adressant son engagement (Le président est chargé de répondre).

— Lettre de M. A. Petitjean donnant sa démission de membre actif pour cause de départ (Acceptée).

— Lecture est donnée du projet de la composition du jury du cross-country interclubs et de la liste des prix présentée par la Commission sportive (Accepté par le Comité).

Admissions. — Sont ensuite admis comme membres honoraires pour 1899 :

M. Lanneau, président de l'Association des Comptables et Employés de commerce de Lyon, 19, rue St-Pierre ; M. Volle, 14, place d'Armes ; M. Gandelette, à Fontaine-les-Dijon ; M. Voisard, 78, rue de la Liberté à Dijon ;

Une commission composée de MM. Lambelot, Levoyet et Batier, est élue pour vérifier les comptes du trésorier de l'année 1898. Un rapport détaillé des comptes sera présenté à l'Assemblée générale de janvier dont la date sera fixée à la

prochaine séance. Le trésorier est chargé de recouvrer les cotisations arriérées jusqu'à fin décembre ;

M. Régulier est chargé de présenter à l'Assemblée générale un inventaire détaillé du matériel du Club ;

Le Comité décide de jouer une partie d'entraînement contre le Racing-Club Bourguignon, la date sera fixée à la prochaine séance. Sont convoqués chaque dimanche sur le terrain à cet effet : MM. L. Tortochot, Regnaudin, Picard, Houdard, H. Doyen, Chuchetel, Paris, Sailley, Finel, Gendre, Batier, Levoyet, Régulier frères, Truitard, Ricaud, Pommey, Guilleminot, Charlot, Perrier et Ricard.

Le 8^e cross-country d'entraînement sera couru dimanche 15 courant, à 2 h. à Larrey sur 9 à 10 kilomètres. Réunion pour les traceurs à midi 30, les coureurs à 1 h. 1/2 au siège social.

La séance est levée à 10 h. 15. *Le secrétaire, H. DOYEN.*

La Commission sportive de l'U. S. D. a ainsi composé l'équipe 1^{re} de football :

Arrière : L. Tortochot ; *Trois-quarts* : H. Picard, J. Regnaudin (cap.), Pons, H. Houdard ; *Demis* : H. Chuchetel, Guénot ; *Avants* : P. Gendre, Sailley, E. Levoyet, Gilbert, Doyen, Gunther, Batier, Régulier.

L'équipe seconde de cette société est en formation et comprend déjà : MM. J. Pommey, Truitard, Régulier, Finel, Arthur, Paris, Guilleminot, Pons jeune.

L'équipe 1^{re} jouera une première partie d'entraînement dans le courant de janvier contre le Racing-Club bourguignon. La date sera fixée sous peu. Cette rencontre, tant attendue, promet d'être très intéressante.

Cross-country. — Dimanche, à 2 heures, à Larrey, cross hebdomadaire de l'U. S. D. Distance : 10 kilom. à Larrey.

Traceurs : MM. Doyen, Regnaudin, Chuchetel. Les coureurs sont convoqués à 1 h. 1/2 au restaurant Daval.

Nous publions aujourd'hui sous leurs rubriques les comptes rendus des courses et réunions du 18 décembre que nous n'avons pu insérer la semaine dernière faute de place.

GRENOBLE. — Noël chaz nos Athlètes. — Ereintés par toute une nuit d'insomnie, indisposés encore par de trop copieux réveillons, nos athlètes se sont reposés le jour de Noël. Les terrains du Stade, du Cercle sportif, du Lycée, ont été, durant toute la journée de dimanche, absolument déserts. Noël a été, pour les athlètes grenoblois, une excellente journée de repos... Espérons que, dès dimanche prochain, les équipes reparaitront bien complètes sur les terrains des Eaux-Clares, de l'Octroi et du Séminaire, et que les équipiers, d'un commun accord se remettront sérieusement à l'entraînement.

Au Stade Grenoblois. — A titre purement documentaire, — et nullement officiel — voici les matches probables que jouera le Stade durant cette saison.

Le 15 janvier, équipe seconde du S. G. contre Union Sportive Chambérienne ; fin janvier, match, revanche contre Football-Club de Lyon ; pour Pâques, grand match international contre un club genevois.

Outre ces rencontres, diverses autres, notamment contre le Racing-Club de Lyon, le Football-Club de Marseille, le F. C. L. de Romans et autres clubs de la région des Alpes et du Sud-Est seront également disputées. Toutefois, rien n'a encore été décidé quant aux dates.

La Fête du Stade. — La fête annuelle du Stade Grenoblois, qui devait avoir lieu courant décembre, vient d'être renvoyée au 16 septembre 1899. Nous faisons simplement remarquer que c'est déjà la seconde fois que la fête du Stade est ajournée. Personne, d'ailleurs, ne s'étonnera de ce subtil renvoi, cette façon d'agir étant très coutumière chez les dirigeants de notre premier club grenoblois. Qui ne se souvient, en effet, de la section de tennis d'antan qui, renvoyée de jour en jour, de semaine en semaine, de mois en mois, attendit plus d'un an et demi avant de voir le jour ?... Il est vrai que, depuis deux ans, le

Cercle sportif doit, lui aussi, créer une section de canotage...

Quoiqu'il en soit, nous faisons force vœux pour le plein succès de la fête... artistique et littéraire (chuchote-t-on) du Stade Grenoblois.

L. BERNARD.

RÉUNIONS ET COURSES

Grand Match entre le Comopolitan-Club de Paris et le Football-Club de Lyon (Equipes premières)

Le dimanche 8 janvier prochain aura lieu le grand match conclu entre notre Club Lyonnais et le Cosmo. Ce match, venant après ceux joués contre Marseille et Grenoble, sera certainement très intéressant et attirera à la Pelouse des Courses de nombreux amateurs et spectateurs.

Le F. C. L., qui après avoir propagé le football et les sports athlétiques à Lyon et dans la région, se doit à lui-même et à son renom de prendre l'initiative de nouvelles mesures, a décidé de faire à cette occasion une réunion avec entrées payantes. Oh ! les prix sont des plus modiques (1 franc et 50 centimes). Mais aujourd'hui que l'éducation sportive du public est quelque peu faite, alors que non seulement les parents et amis des équipiers, mais encore de nombreux amateurs suivent avec intérêt ces rencontres sensationnelles, il est temps de les faire aussi modestement participer aux frais d'organisation, de déplacement qui grèvent depuis quatre ans le maigre budget de nos athlètes. Aussi de flamboyantes affiches rouge et blanc s'étaient aux vitrines des cafés et sur les murs, annonçant le match du 8 janvier. Cette publicité, à laquelle la Presse quotidienne apporte si précieusement son appoint, amènera sur la Pelouse des Courses tous les habitués de nos matches de football, sportsmen ou non, qu'une lutte de tactique, de vitesse et de résistance passionne toujours.

Cette rencontre sera d'autant plus suivie qu'elle sera le prélude de celle, depuis si longtemps attendue à Paris aussi bien qu'en province, entre le Stade Bordelais et le Football-Club de Lyon. On tient à voir à l'œuvre et à juger notre première équipe lyonnaise avant son match de championnat qu'elle jouera le mardi-gras, 14 février, à Paris.

L'équipe première du F. C. L., sous l'habile direction d'un de nos meilleurs footballeurs et des plus connus en France, M. Hadley, se présente en bonne forme. Le jeu de cette équipe est savant, habile, léger et vite. Ceux qui viendront applaudir cette lutte loyale et courtoise, ce sport passionnant et *non brutal*, ces passes de ballon adroites et vives, enfin ces jeunes gens souples et vigoureux, se rendront bien compte du travail persistant, de l'entraînement qu'exige le plus attrayant des exercices en plein air.

Si le temps est beau, malgré le froid, les spectateurs seront, à n'en pas douter, très nombreux. Une promenade à travers le Parc, dans cette saison, et après déjeuner, n'est point désagréable. Le coup d'envoi, qui sera donné à 2 h. 1/2 très précises, permettra de finir le match vers 3 h. 1/2. On a bien le temps encore de faire des visites après avoir assisté à cette rencontre et apporté à notre jeunesse athlétique les encouragements et les témoignages d'intérêt pour tout ce qui peut rendre notre race plus forte et plus saine. Jean GERVAIS.

On trouve des cartes à 1 fr. et à 0 fr. 50 aux adresses suivantes :

Au siège du F. C. L., café Gruber, place des Terreaux ; dans les bureaux du *Lyon-Sport*, 63, rue de l'Hôtel-de-Ville ; au hall de la S. P. A., 16, rue Confort ; chez M. Pouzet, opticien, 10, rue Président-Carnot ; à Bodega, 13, rue Puits-Gaillet ; à l'American-Cocktail, 17, rue Bât-d'Argent.

Partie d'entraînement du F. C. L.

Dimanche dernier, les deux équipes du F. C. L. devaient jouer une bonne partie d'entraînement. Malheureusement, il y a eu pénurie complète d'équipiers premiers. Six seulement étaient sur le terrain, mais les équipiers seconds, toujours assidus et en nombre excessif, ont bouché généreusement quelques vides chez leurs aînés, de sorte qu'on a pu faire un assez bon travail, au point de vue de la vitesse et des dribblings.

Quelques bonnes passes entre Blouin et Ch. Perret n'ont pas toujours été couronnées de succès par suite de l'hésitation, soit de Cassas, soit de Dolbeau. Les avants de l'équipe seconde forment très bien leur mêlée et talonnent le ballon, peut-être mieux que ceux de l'équipe première. Laverlochère, quoique non en maillot, nous a montré quelques beaux coups de pied. L'équipe première ne se ressemblait plus, donc rien à signaler. Les point n'ont pas été marqués.

Citons, pour terminer, les équipiers que *Christmas* a empêché de jouer. Ce sont MM. Hadley (le capitaine), Hill, Barbenès, Child, Vaschalde, Browne, Mac-Naughton, Paret, Imhoof, Evrard, Staples, Darniat. Une équipe, quoi ! Aussi pourquoi avoir mis Noël un dimanche ? C'est ridicule ! Et dire que dimanche prochain, 1^{er} janvier, il en sera de même et que le 8 nous devons matcher contre le « Cosmo » ! Ohé ! le club, gare la pile !!!

Henri PLACE.

Nous apprenons de source certaine qu'à l'occasion du nouvel an les représentants les plus importants de la fabrique lyonnaise ont décidé de fermer leurs magasins pendant la journée du 2 janvier. L'exemple sera certainement suivi. Aussi les équipiers ainsi libres seraient-ils sans excuse s'il ne profitaient de l'après-midi de lundi pour s'entraîner. On commencera très exactement à 2 h. 1/4 pour que tous soient libres et de retour à 4 h.

Match du Racing-Club Contre l'Athlétic-Club

(Équipes secondes)

Dimanche, 18 décembre a eu lieu au Grand-Camp, sur le terrain du Racing-Club, un match entre les équipes secondes des deux sociétés.

Ce match a été très intéressant ; seulement, toujours beaucoup trop de cris et d'observations de part et d'autre, ce qui rend pénible la tâche de l'arbitre.

Dès le début, le R. C. L., qui joue avec 14 équipiers, s'installe dans les 22 mètres adverses, d'où il ne sortira qu'à de rares intervalles.

Belle série de passes entre les trois quarts du R. C. L., qui sont en bonne forme, malgré un peu d'hésitation de la part de Coupât. Sur une passe de Pellardy, Pelletier du R. C. L., s'empare du ballon et part à toute vitesse avec la ligne des trois-quarts, mais les équipiers de l'Athlétic plaquent impitoyablement. La mi-temps est sifflée, aucun essai n'est marqué.

À la reprise, l'A. C. L. se ressaisit et pousse de nombreuses charges qui se brisent sur les trois-quarts des Racingmen qui sont bien à leurs postes. Cependant, sur un coup de pied d'Andréani, les avants de l'Athlétic marquent un essai qui n'est pas transformé.

Aucun de renvoi, les avants du R. C. L. s'emparent du ballon et le font passer à Pelletier qui charge, mais qui est arrêté par un adversaire, il a cependant le temps de faire la passe à Maurice Stugocki qui marque un essai. Le but est manqué par Mongrédien.

Le 2^e essai se fait un peu attendre. Après de nombreuses mêlées le ballon parvient à Fischer qui le marque en assez mauvaise position. Le but est encore manqué.

L'A. C. L., à ce moment, se met à plaquer très durement, aucune charge ne peut réussir. Beaucoup de tenus, les avants de l'A. C. L. se couchent sur le ballon.

Le Racing perd du terrain, mais enfin, le ballon étant parvenu à Coupât, qui le renvoie très près des buts de l'A. C. L., l'arrière de ce camp envoie le ballon en touche.

Le demi du R. C. L., Pellardy Eugène, qui fait la ligne de touche, s'échappe et va marquer le troisième essai au milieu de la surprise des équipiers de l'A. C. L. Le but est manqué.

Le R. C. L. est déclaré vainqueur par trois essais à un à l'A. C. L.

Voici la composition de l'équipe du R. C. L. : *Arrière*, Mongrédien ; *trois-quarts*, Fischer, Pelletier, Maurice Stugocki et Coupât ; *demis*, Sérès et Pellardy E. ; *avants*, Charvet, Fort Dérieux, Louison, Seguela, Motte et Bonnet (cap.) L. B.

DIJON. — Union Sportive Dijonnaise. — Dimanche, à 3 heures, au Grand-Pré, terrain de l'U. S. D., deux équipes incomplètes se sont entraînées, en vue d'une prochaine rencontre avec le Racing-Club Bourguignon, en janvier. On a joué jusqu'à la nuit, et fait du bon travail. L'équipe Houdard a battu l'équipe Reynaudin par 11 points (3 essais Picard, 1 but Houdard) contre rien.

Nous avons remarqué de nouveaux joueurs, entre autres MM. Gendre et Saille, qui jouent bien. Le premier surtout, fera merveille aux avants. N'oublions pas Perrier qui, quoique arrivé la veille de Marseille, où il termine ses études à l'École de Commerce, a très bien joué, fonçant droit sur l'adversaire, et très vite.

Les trois-quarts, Houdard, Regnaudin, Picard, sont les rois du jeu. Remarqué aussi : Pons, qui s'est contenté de donner quelques coups de pied dans le ballon. Pons, qui jouera premier trois-quarts dans l'équipe première, sera un bon appoint.

H. C.

SAINT-ÉTIENNE. — Union Sportive du Lycée de Saint-Étienne. — Jeudi dernier, les deux équipes de football de l'U. S. L. E. ont joué leur partie d'entraînement au Parc de l'Étivalière.

L'équipe B était renforcée par quelques joueurs de l'équipe A. Aussi la partie s'est-elle terminée par la victoire de l'équipe A, seulement par 8 essais contre 6 essais et 2 tenus derrière la ligne du but.

Il est à remarquer un grand désordre dans les rangs des avants lorsqu'il s'agit de faire une touche, le jeu trop personnel des trois-quarts, qui ne peuvent se résoudre à faire la moindre passe. De plus, le joueur qui porte le ballon n'est jamais suivi par ses coéquipiers, d'où il résulte des tenus donnant lieu à des fréquentes mêlées où chacun frappe au hasard sur le ballon.

Espérons que lorsque chaque joueur aura compris le rôle qui lui incombe et qu'il jouera en vue de la victoire de son équipe nos parties de football deviendront plus intéressantes et plus sérieuses.

Le secrétaire : BALLOT.

BOURG. — Association Athlétique du Lycée Lalande. —

Judi dernier, les deux équipes de l'A. A. L. L. se sont entraînées au Stand. Le temps était superbe et la température relativement basse, était un fort stimulant pour nos joueurs. M. Faivre, capitaine, avait été remplacé par M. Barbero. L'équipe Mellet a gagné à 2 points (?) à zéro l'équipe Barbero.

Voici quelques détails sur le jeu de nos équipiers : les passes sont plus fréquentes ; à signaler celles de MM. David, Blanchard, Nicol ; nous avons aussi remarqués, comme avant MM. Commerçon, Durand, Misery, Mollard et, comme trois-quarts M. Rassinier. En somme, les équipes de l'A. A. L. L. font des progrès très sensibles.

M. Paillot le vice-président si dévoué, n'a pu assister à cette partie. Après 1 h. 20 d'entraînement, nos équipes devaient s'habiller et rentrer au Lycée. Il serait à souhaiter qu'après les exercices en plein air, l'on permit aux joueurs de prendre un réconfortant.

LILY

Cross-Country

Le Cross-Country Interclubs.

De l'Union Sportive Dijonnaise (8 janvier).

Le grand cross-country interclubs, organisé par l'Union sportive dijonnaise et dont nous avons publié le règlement la semaine dernière, s'annonce comme devant être très important et sera couronné d'un succès bien mérité.

Nous rappelons que cette épreuve aura lieu le dimanche, 8 janvier, à 2 h. 1/2 au restaurant du Vieux-Silène, à Larrey, où le départ sera donné.

Cette réunion aura lieu sous la présidence d'honneur de M. Stéphane Liégeard, le sportman, bien connu, membre d'honneur de l'U. S. D. Nous publierons, d'ailleurs, la semaine

prochaine, la composition du jury, la liste complète des engagements et la liste des prix. Nous nous bornerons donc aujourd'hui à indiquer les noms des principaux coureurs ayant adressé leurs engagements.

En voici la liste : 1, M. L. Batier (U. S. D.) ; 2, L. Tortochot (U. S. D.) ; 3, E. Champion (A. S. I.) ; 4, M. Troussier (A. S. I.) ; 5, H. Chuchet (U. S. D.) ; 6, J. Guénot (U. S. D.) ; 7, M. Houdard (U. S. D.) ; 8, H. Picard (U. S. D.) ; 9, P. Gendre (U. S. D.) ; 10, C. Guillemot (U. S. D.) ; 11, Truitard (U. S. D.) ; 12, M. Régulier (U. S. D.) ; 13, M. A. Tunmer (R. C. F.) ; 14, E. Pican (R. C. F.) ; 15, A. Marchais (R. C. F.) ; 16, F. Meïers (R. C. F.) ; 17, F. Bourdier (R. C. F.) ; 18, J. Genet (R. C. F.) ; 19, R. Burns (R. C. F.) ; 20, T. Burns (R. R. F.) ; 21, Champoudry (S. A. M.), etc.

Le Comité d'organisation attend les engagements de Dupré U. A. 1^{er}, Marlins de l'U. V. A. 1^{er}, ainsi que quatre autres coureurs du R. C. F. qui compléteront l'équipe annoncée, les engagements du Racing-Club Bourguignon qui lui ont été annoncés.

C'est la première fois que semblable épreuve, réunissant un lot de semblables coureurs, aura lieu en province, aussi nous devons féliciter les organisateurs de leur activité.

L'équipe des douze coureurs du R. C. F. sera accompagnée par MM. Raymond et Dezaux.

Le soir de l'épreuve, aura lieu un vin d'honneur offert par le Comité de l'Union Sportive Dijonnaise au siège social café Bossuet, 7, rue Bossuet (salle du 1^{er} étage). Le siège de l'U. S. P. sera certainement trop petit, ce jour-là, pour recevoir ses nombreux invités, et nul doute que les organisateurs reçoivent la digne récompense de leurs efforts. Rappelons que les engagements sont clos le 3 janvier, minuit, au siège social. Droit d'engagement 1 franc par coureur. H. C.

Philégic-Club Lyonnais.

Société sportive du III^e arrondissement.
(Siège social, café Clert, place Vendôme.)

Dimanche dernier, le F. C. L. faisait courir son cross-country d'entraînement de St-Fons à Feysin. MM. Ducelier et Bourcier l'avaient fort bien tracé sur un parcours de 7 kil.

A 10 heures, 4 coureurs seulement se présentent au départ : MM. Moissonnier, du F. C. L. ; Bertrand et Malet, du P. C. L. et Pellagaud. Bertrand, qui a pris, dès le début, la tête, du peloton, l'entraîne sur une fausse piste ; puis M. Moissonnier se met à la tête, entraînant Pellagaud et Bertrand, laissant derrière Mallet qui lâche au bout de 3 kilomètres. Bertrand ralentit et laisse prendre une avance considérable par Moissonnier et Pellagaud.

Enfin, à l'arrivée, une magnifique descente de 600 mètres où M. Moissonnier arrive avec entrain. Il a couru un parcours très dur en 27' ; Pellagaud suit avec 27' 8" ; enfin Bertrand après, 34'.

A cette occasion le P. C. L. invite ses membres à s'entraîner plus régulièrement et à être surtout plus exacts aux rendez-vous.

Cette nouvelle société a quelque chance de faire bonne figure aux championnats de cross ; aussi doit-elle surveiller de très près ce sport, pour sa première année.

DIJON. — Union Sportive Dijonnaise. — Cette société a fait courir, le dimanche 18 décembre, son 7^e cross-country d'entraînement. L'apiste, mesurant environ 9 à 10 kilom., avait été tracée par MM. Chuchet et Finel. Malgré l'état glissant du terrain et la pluie tombée la veille, plusieurs coureurs se sont rangés à 10 heures pour le départ donné par M. Lambelot, président. Voici les résultats : 1. J. Guénot ; 2. Houdard ; 3. Guillemot ; 4. Tortochot. Les autres n'ont pas fini le parcours. Plusieurs bons coureurs étaient absents vu le rendez-vous-matinal fixé à 8 heures. Néanmoins excellent entraînement.

Le dimanche 25 décembre a eu lieu le 8^e cross-country d'entraînement à Larrey sur une distance de 10 kilom. environ. La piste, très accidentée, n'avait pas effrayé nos braves coureurs, qui se sont montrés très courageux. Le départ a été donné à 2 heures 1/2 par M. Levoyet, vice-président. Voici les résultats

1 J. Guénot ; 2. Guillemot ; 3. Tortochot ; 4. Batier ; 5. Truitard ; 6. Régulier. MM. Gendre, Houdard, Picard, qui probablement avaient trop fêté le réveillon, s'étaient abstenus. Allons, Messieurs, ne vous endormez pas, la grande réunion approche ; un peu plus d'assiduité et les résultats viendront compenser vos efforts.

Le jour de Noël n'a pas arrêté nos coureurs, dimanche dernier, et nous avons pu constater que, dans nos sociétés dijonnaises, on s'entraînait ferme en vue du championnat. C'est ainsi qu'à neuf heures du matin, quatre coureurs du R. C. B. ont parcouru un tracé de 8 kilomètres, sur lequel Denomey est arrivé premier à 6 minutes devant Bouchacourt second, Verpault 3^e et Sylvestre 4^e. Pendant ce temps, la commission d'organisation du championnat de cross du Sud-Est a effectué le trajet probable qu'elle doit envoyer au Comité du Sud-Est.

L'après-midi l'U. S. D. a fait courir un cross de 8 kilomètres, le même que le précédent. Neuf coureurs y ont pris part et ont tous fini honorablement, Guénot en tête, comme toujours ; Gendre et Noudart, qui sont arrivés en retard, n'en n'ont pas moins effectué le parcours. C'est un très joli résultat, pour nos sociétés dijonnaises, un lendemain de réveillon.

Après le cross, les membres de l'U. S. D. ont joué une partie d'entraînement de football, qui a peut-être été la meilleure de toutes jusqu'à présent. Il y a, certes, de très bons éléments ; si les jeunes travaillent elle pourra faire quelque chose d'ici peu.

PROFESSIONNALISME

Club Pédestre Lyonnais.

Tous les sociétaires sont invités à assister à la réunion amicale qui aura lieu ce soir, au siège. Ils pourront, à cette occasion, fraterniser avec le « bleu » Montessieux, en permission pour quelques jours, à l'occasion du premier de l'an, ainsi qu'avec leur ami, L. Faure, résidant à Paris, mais qui ce soir sera aussi de la fête.

A cette réunion, un souvenir sera offert à M. Gauthier, pour sa belle victoire dans le challenge interclubs de cross-country du Sud-Est. Par la même occasion, les délégués du Comité du Sud-Est feront connaître aux sociétaires les décisions qui ont été prises au sujet de l'incident de la dernière séance du Comité, incident ayant motivé la démission de M. Brochu, un des délégués du C. P. L.

Le comité du C. P. L. a décidé que M. Lapérouse ne faisait plus partie, à aucun titre, du Club Pédestre Lyonnais, par suite de radiation motivée par ses insolences et atteintes graves aux intérêts de la société.

Le secrétaire-adjoint : Lucien PIAUD.

Stade Lyonnais

(Café de la Patrie, quai des Célestins, 4)

Réunion le 21 décembre. — Le bureau du Stade a discuté diverses questions concernant le local de la société. Le capitaine d'entraînement a formé la liste des coureurs devant prendre part au prochain cross interclubs. Il est décidé que la société pratiquera dorénavant le football rugby ou le football association, suivant ce que décidera le comité du Sud-Est de l'U. S. P. S. A.

Dimanche dernier, le Stade Lyonnais a joué sa première partie d'entraînement de football rugby contre une équipe mixte des clubs professionnels de Lyon. Les points n'ont pas été comptés. La prochaine réunion du S. L. est fixée à ce soir samedi 31 décembre, à 9 heures.

Le secrétaire : PEROU.

Cercle des Sports (48, Cours Morand).

En outre de la vélocipédie, des courses à pied, du football etc. cette Société vient de créer des cours de boxe, d'escrime et de bâton. Les personnes désireuses de prendre des leçons peuvent s'inscrire tous les mercredis et samedis de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2 du soir au siège du Cercle.

GYMNASTIQUE



1898-1899

Nos adieux à l'année 1898 sont faits ou en train de se faire ; chacun dit : encore une de plus sur le dos, et, en oubliant qu'elle nous a vieilli un peu, on songe à ce que nous réserve celle dite 1899 que nous saluons en espérant d'elle : beaux concours, progrès gymniques, propagande, vulgarisation de nos idées, etc..

Et, d'abord, avant d'aborder ces espérances il serait bon d'examiner rétrospectivement ce que nous ont donné, au même point de vue, les 365 jours qui fuient ou viennent de fuir à jamais. La question concours et festivals a largement fonctionné, puisqu'il n'y a pas eu sur le territoire moins de 19 ou 20 réunions de gymnastes.

Notons d'abord Saint-Etienne, 29 et 30 mai ; Château-du-Loir, 22 mai ; Sens, 12 juin ; Paris-Tailleries, 26 juin ; Villefranche-sur-Saône, 3 juillet ; Valenciennes, 24 juillet, Ruelle, 7 août ; Cette, Mâcon, Boulogne-sur-Seine, Bordeaux, Baume-les-Dames 14 et 15 août ; parc Saint-Maur, 28 août ; Longjumeau, 4 septembre ; Foix, Clichy, 11 septembre ; Eprenay, Bourges, 18 septembre, Saint-Florentin, 25 septembre et Paris. 30 octobre.

Il est certain que quelques-unes de ces réunions ont été des concours de *quatre sous*, et que le nombre de Sociétés et gymnastes qui s'y sont rendus n'ont pas fait briller d'un bien vif éclat la cause de la gymnastique. Non pas que la valeur des uns et des autres soit discutable, mais seulement au point de vue du peu d'éclat qu'ont ces fêtes réduites dont les organes spéciaux seuls s'entretiennent un peu, mais que la grande presse passe sous un silence dédaigneux.

Il en est d'autres, par contre, qui ont été fort brillantes : Saint-Etienne, notamment, a été une des plus belles fêtes de l'Union qu'il nous ait été donné de voir ; il est vrai que le chef de l'Etat, invité par et pour les gymnastes, a été bien peu à eux et pour eux : ils ont été la prétexte d'un voyage du Président de la République, qui a été là-bas, accaparé par tout le monde ; les gymnastes, bons garçons, n'ont pas trop récriminé, et puis entre nous, à quoi ça aurait-il bien pu servir ?

Au point de vue des progrès, nous ne les croyons pas énormes ; le genre acrobatique qu'abordent nos techniciens pour les individuels, nous enlève, au lieu de les attirer, des gymnastes sur lesquels nous serions en droit de compter ; le système de concours pratiqué actuellement n'est pas fait non plus pour la propagation gymnique ; bref, 1898, tout en ayant eu de nombreux concours, les uns maigres, les autres brillants, a piétiné sur place.

L'an 1899 se prépare, lui aussi, à de nombreuses manifestations. Dijon verra la XXVI^e fête de l'Union, ce sera sans contredit le clou de nos réunions gymniques. Amiens se prépare aussi à donner un concours ; d'autres en préparation vont surgir et vont lutter d'éloquence, d'offres de prix et primes pour s'arracher les sections.

La fête cantonale de nos bons amis genevois aura lieu dans le joli parc de la commune des Eaux-Vives, c'est là que nous irons voir des gyms et des organisateurs. Nous en reparlerons de ces fêtes en perspective, nous tâcherons de les voir toutes. Pour l'instant nous souhaitons à toutes succès, nombreux gymnastes, soleil, belle galette, etc. Salut à l'année gymnique 1899 et cordiaux vœux à tous les gyms. J. DURBON.

L'Alsace-Lorraine. — Le bureau pour 1899 est composé ainsi qu'il suit : Président d'honneur, M. Clément ; vice-présidents d'honneur, M. Mège ; vice-présidents, MM. Latour et Delosme ; directeur, M. Louis Verdier ; moniteur général, M. Genin ; secrétaire, M. Perret ; trésorier, M. Pouliquen ; chefs clairs, MM. Clanet, Brunet jeune ; secrétaires-adjoints, MM. Genin, Weber ; trésorier-adjoint, M. Chatel.

PHOTOGRAPHIE



Causerie Photographique

Si nous causions un peu photographie ? Voulez-vous ?

Par la température dont nous sommes gratifiés, température que l'on peut, sans exagération, qualifier de sibérienne, il me semble que rien que de penser à la bicyclette ou à l'automobile le froid vous paraît plus piquant et la bise plus âpre, et que l'on n'a qu'un désir : celui de rester tranquillement au coin du feu.

Aussi c'est le moment de remiser nos véhicules et, si vous êtes vraiment courageux, de partir pédestrement, l'appareil en bandouillère, bien, qu'à vrai dire, avec les jolis brouillards qui sont le plus bel ornement de notre chère cité, faire de la photographie dehors paraisse un peu bien téméraire. Croyez-moi, tant que la neige ne sera pas venue ouater la campagne de son manteau immaculé, ce n'est vraiment pas la peine de se déranger pour rapporter de pauvres clichés, produit du pauvre soleil qui nous éclaire (?).

Les effets de neige donnent parfois de ravissantes épreuves, mais ils ne sont point si commodes à traduire que l'on pourrait le croire ; l'écueil de ce genre de sujets, c'est la dureté, défaut qu'il est assez difficile d'éviter.

Beaucoup d'amateurs se figurent qu'un paysage neigeux peut, grâce à sa blancheur, être obtenu en instantané, c'est une erreur dans laquelle vous ferez bien de ne pas tomber, et le verre jaune de la pose et un développement conduit avec précaution sont de rigueur.

Ici, les formules à base d'hydroquinone (surtout les bains ayant déjà servi) donneraient des résultats désastreux, et je ne saurais trop vous conseiller de préférence l'emploi des révélateurs donnant des négatifs doux et détaillés, tels que l'iconogène, le métol ou l'amidol ; vous éviterez ainsi, sur vos épreuves des paquets blancs et durs, qui ne représentent que très approximativement de la neige fraîchement tombée.

Aussi bien, à part cette classe de sujets spéciaux à la saison que nous traversons, je ne saurais trop vous conseiller l'abstention, car, vous le savez, c'est pendant les mois de décembre, janvier et février que la lumière est à son minimum d'actinisme ; conséquence : des clichés plats et sans effet.

Mais l'amateur photographe est d'une activité dévorante, chacun sait cela, et s'il se rabat sur autre chose, ce sera sur les travaux que l'on peut faire à la maison avec l'aide de la lumière artificielle ; voilà une véritable source de distractions qui permettront d'attendre patiemment le retour de la belle saison.

Dans cet ordre d'idées, les papiers à développement rendront d'inappréciables services.

Vous savez, en effet, qu'il suffit d'exposer quelques secondes à la lumière de votre lampe une feuille de papier au gélatino-bromure d'argent derrière un négatif pour obtenir, en la développant, une charmante épreuve.

Ces papiers se fabriquent couramment aujourd'hui d'une façon très régulière et, de plus, les épreuves qu'on en obtient ont le double avantage d'être beaucoup plus

artistiques que les autres et d'être, de plus, inaltérables.

Il n'y a, dans ce procédé, qu'un écueil, et je tiens à le signaler dès le début ; le temps d'exposition à la lumière, derrière le négatif, doit être aussi exact que possible ; prenez bien note, en effet, que vous n'aurez jamais ni beaux noirs, ni blancs purs, si l'exposition est insuffisante ou dépassée, et il n'existe aucun révélateur capable de vous donner une épreuve parfaite lorsque cette épreuve a été inexactement impressionnée.

Comment venir à bout de cette très réelle difficulté ? Il n'y a qu'un moyen ; faire un ou deux essais préliminaires.

Pour cela, masquez votre châssis avec une feuille de carton et, après l'avoir placé devant votre source de lumière (lampe à pétrole, bougie, gaz, lampe à incandescence) démasquez par bandes successives, de cinq en cinq secondes, par exemple, la surface de votre cliché, de telle sorte que la première bande ait reçu finalement, la lumière pendant vingt ou vingt-cinq secondes et la dernière pendant cinq seulement.

Au développement vous saurez de suite quel est le temps de pose satisfaisant.

Ce temps déterminé sera noté sur votre cliché et vous permettra de mener à bien, sans tâtonnements, les épreuves que vous en tirerez ultérieurement ; ajoutez encore que votre cliché vous servira de type de comparaison pour vos autres négatifs.

Voilà, n'est-il pas vrai, une façon charmante d'occuper ses soirées d'hiver ; il y en a bien d'autres et, pour n'en citer que quelques-unes, je vous rappellerai le tirage des positifs sur verre pour projections, les agrandissements, les reproductions au magnésium, etc., etc.

Nous réserverons cela, si vous le voulez bien, pour une autre fois, mais, en terminant, je veux vous donner une formule pour le développement des papiers dont je viens de vous parler ; je l'ai essayée consciencieusement et la trouve excellente ;

Eau	1000
Sulfite de soude anhydre....	60
Métol	5
Hydroquinone.....	1
Carbonate de potasse pur...	15
Sel de cuisine.....	2

Essayez-la, et vous m'en direz des nouvelles.

ICONOGAPHE.

CHOCOLAT CÉRÉALE, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenette

VARIÉTÉS

Un Globe-trotter Lyonnais.

M. Brillant, dont nous avons reçu la visite dans nos bureaux, il y a quelques mois, nous avait promis de nous envoyer les bonnes feuilles de son journal de voyage

Il tient sa promesse et la lettre suivante sera lue avec intérêt, nous en sommes sûrs, par tous les amateurs de sport pédestre.

Vparniaka, le 7/19 novembre 1898.

Monsieur le Directeur du journal *Lyon-Sport*,

Ainsi que je vous en ai fait la promesse à mon passage à Lyon, je me permets de vous donner de mes nouvelles.

Après avoir traversé la France, je suis arrivé en Allemagne, où, contrairement à mon attente, j'ai été assez bien reçu ; j'ai eu, néanmoins, à souffrir dans quelques villes, en raison de ce que je ne connaissais pas la langue, et j'ai parcouru environ 1,300 kilomètres (de Metz à Wreschen, frontière polonaise).

A part quelques discussions sans importance, en raison de ma nationalité, j'ai pu en sortir sans trop de mal ; je suis arrivé en Pologne où j'ai été très bien reçu, les Polonais aimant beaucoup les Français ; l'hospitalité polonaise est, du reste, proverbiale. J'ai commencé à y sentir le froid, mais depuis que je suis en Russie (environ 3 semaines) il n'y a pas de comparaison, il ne fait pas moins de 30 à 33 degrés de froid, il y a environ 20 centimètres de neige (il faut penser que nous sommes en hiver).

De Varsovie à Odessa, je n'ai plus de route, que des chemins que je ne prends pas car, ne parlant pas la langue, je me tromperais fort souvent.

Il m'est interdit de suivre la voie ferrée, je suis donc obligé de suivre..... les poteaux télégraphiques qui longent la voie afin de ne pas m'égarer, ce qui m'oblige à marcher dans les terres labourées, je ne puis faire que 30 ou 35 verstes par jour (la verste : 1,020 mètres) ; lorsque le Miatel (1) ne souffle pas, je les fais sans trop de fatigue ; mais, au contraire, quoiqu'assez bon marcheur, il ne me faut pas moins de six à sept heures.

L'accueil que l'on me fait à l'étape me dédommage de toutes ces peines ; je suis partout bien reçu, a part chez les paysans, qui ne comprennent pas qu'un homme ne parlant pas leur langage soit dans leur pays. Je ne m'arrête jamais chez eux, car je n'en sortirais pas vivant ; je m'arrête soit chez le chef de police, soit chez le docteur, ou le pharmacien, ou à la gare, ou bien chez le propriétaire même du village (si il s'y trouve, ce qui est rare). Ce sont les seules personnes capables de comprendre le but que je dois atteindre. Dans la tête d'un paysan, on ne peut y faire rentrer que, par ce siècle d'électricité, on aille à pied, c'est au-dessus de leur intelligence (il est vrai qu'il ne leur en reste pas beaucoup, la vodka (2) l'ayant absorbée).

Je me dirige à Odessa où je serai dans six jours, ensuite au Caucase, à Tiflis, ensuite à Tebriz, Téhéran, Hispahan, Kirman en Perse, puis au Belouchistan, les Indes, de Bombay à Calcutta, la Chine jusqu'à Hong-Kong (près de Canton) où j'embarquerai pour San-Francisco (via Yokohama), de San-Francisco à New-York, 5,600 kilomètres en suivant la voie de fer du Pacifique, pour éviter les Montagnes Rocheuses.

Je suis en très bonne santé ; j'espère que cela continuera. Je vous donnerais de mes nouvelles de temps en temps, car je suis Lyonnais.

Je reprends ma route dans quelques instants. La neige s'est arrêtée de tomber hier soir ; ce qui m'oblige à marcher sur le verglas et de faire trois pas pour la distance de deux.

Je termine afin de ne pas manquer le courrier qui passe dans quelques instants.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

Emile BRILLANT.

En Avant ! et toujours en avant ;
C'est ma devise à moi, Brillant.

SAINT-ETIENNE. — Le marcheur Robin. — Notre compatriote, le marcheur Robin, qui vint l'an passé à Saint-Etienne, a continué ses pérégrinations et est revenu dans la région. Ces jours derniers il était à Clermont-Ferrand. Parti de Paris le 24 mai 1897 des bureaux du *Journal des Sports*, il a parcouru :

(1) Miatel ; vent très violent et très froid qui enlève des tourbillons de neige et fait perdre toute trace des chemins ; lorsqu'il souffle, il faut lutter jusqu'à ce que l'on ait trouvé un abri car, sans cela, l'on serait... flambé. Je le crains beaucoup en ce moment, car je suis ici dans la région des steppes, il me faut faire au moins 30 verstes pour trouver un village.

(2) Vodka : eaux-de-vie, boisson du paysan ; avec le thé (singulier contraste), ils absorbent des litres entiers de vodka.

la Belgique, la Hollande, l'Allemagne du Nord, la Norvège, la Suède, le Danemark, la Finlande, la Russie du nord au sud, la Roumanie, la Bulgarie, la Roumèlie, la Turquie, l'Anatolie, la Palestine, la Syrie, l'Egypte, la Tunisie, l'Algérie, l'Espagne et l'Angleterre.

(Robin est actuellement à Lyon. Il a fait hier au soir une conférence très intéressante dont nous parlerons dans notre prochain numéro).

NOS PRIMES

A l'occasion du nouvel an

Nous offrons à nos abonnés et lecteurs les primes exceptionnelles ci-dessous :

1^{re} Une **Superbe Jumelle de Théâtre** en nacre fantaisie avec étui peau noire et satin..... 15 fr.

2^{re} Une **Jumelle de Campagne** avec étui à courroie, article soigné, verres supérieurs..... 30 fr.

3^{re} Un **Nécessaire pour Touristes**, comprenant : Un baromètre de poche pour altitudes; un Thermomètre; une Boussole..... 40 fr.

S'adresser au bureau du journal, 63, rue de l'Hôtel-de-Ville, de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Lyon, le 29 décembre 1898.

De nombreuses réalisations ayant produit un effet salubre, le marché semble, ces jours-ci, plus allégre, les offres sont plus rares et les mauvaises nouvelles politiques ont disparu comme par enchantement, aussi avons-nous assisté à une amélioration générale de la cote; les valeurs qui avaient eu à supporter des ventes assez importantes, se sont vivement relevées.

Notre 3 0/0 clôture à 101 95 en avance de 15 centimes.

Bien meilleure tenue de l'Italien à 94, 97, 95 05.

Les valeurs ottomanes, très délaissées ces jours derniers, reprennent un peu d'activité. Banque ottomane, 551, 552, 50. Turc D, 22.90.

Le Crédit Lyonnais lui-même se raffermi et fait montre d'un peu d'activité à 865, 866.

Les valeurs espagnoles qui n'avaient pas cessé de manifester de bonnes dispositions continuent encore aujourd'hui leur mouvement ascensionnel. Extérieure 46,65 et 46,57. Primes dont 25 au 31 prochain, recherchées à 49 fr. Nord Espagne 88, Saragosse 167, Laenderbank 519.

Quant au Rio, il gagne une dizaine de francs à 792, 795. La hausse du métal le mènera rapidement au-dessus de 800 francs.

Comptant marché inactif, quelques réalisations sur l'action Baird de 405 à 406. Creusot 2,100, Commentry 903, Montrambert 910, Lu mière 1,480 1,475, Tramways Lyon 2.012,50, Comté 284

Marché en Banque — Ob. Rykoswki 493,50, Dombrowa 85, obl. Donetz 511, Ponomareff 517,50, Kama nouv. 520, Caluire anc. 870, Besançon 390, Douai 485, St-Etienne 548, Chartered 85,50, Goldfields 134, Cleveland 445, Pellicules 1400, Pompes funèbres 900, parts 72, douz. 6,50, de Beers 686, Glace Alger 100, Sud-Russe 1090, Alimentation 127, Bugnot Colladon 750, Précision 140, Tharsis 197,50, East Rand 159,50, Phonographe 213, Caucase 770, Montecatini 14,25, Eden Bar 105,50, Cuivre 498,50, Electrodes 517,50, Glace Lyon 88, Noguier 508, Franco Suisse 650, Cycles 126,50, Tissages Brun 670, Cotonnières 545, Distilleries 670, Ciments Boyer 125, Rudnisky 420, Lombard-Gerin 300, Agence Fournier 375

E. D.

SPECTACLES



CONCERTS

Grand-Théâtre. — Ce soir, *Hérodiade*.

Théâtre des Célestins. — Ce soir, *Le Bossu*. Demain, en matinée, *Mon Enfant*; le soir *Les Deux Orphelines*. Lundi, matinée, *Les Pirates de la Savane*; le soir, *La Maison du Baïgnur*.

Casino des Arts. — Les familles et les habitués des matinées du Casino auront cette fois, pour les fêtes de jour de dimanche et de Lundi, un spectacle qui mérite d'être vu. La plupart des artistes et des attractions du Casino et de la Scala y prendront part. Le soir, au concert, programme artistique : les Minstrels parisiens, les Trevally-Chiesi, etc., etc.

Scala-Bouffes. — A la Scala le succès se poursuit et la troupe

continue à soutenir vaillamment sa vieille réputation. Artistes et attractions s'efforcent de donner le meilleur de leur talent pour plaire au public des concerts des fêtes de fin d'année. Tous y parviennent et il n'y a que des éloges à adresser aux amusants clowns les Row-lay-Harper; à M. Raynal, le brillant ténor, au trio Marcel.

Eldorado. — Dimanche et lundi, à l'occasion du Jour de l'An, grandes matinées à 2 heures. Prix réduits, répertoire réservé aux familles. On jouera la *Poudre infernale*, opérette-féerie, dont le succès a été constaté par toute la presse lyonnaise.

Les débuts des sœurs Elsa et Kate, ont eu lieu hier au soir et ces prodiges de la barre fixe ont été acclamés.

Ce soir, le chanteur Delmarre.

PETITES ANNONCES

A Vendre. — Un tandem mixte 1898, acheté il y a deux mois, marque Cottureau, machine de luxe faite sur commande, 475 fr.

3 bicyclettes, dont une neuve Rochet-Schneider, une Cottureau, petit cadre, jantes bois, une Soleil, pour dames. Ces machines en parfait état, presque neuves, 200 fr. chaque.

S'adresser à M. André Bastide, doreur-miroitier, Montélimar.

MAISONS RECOMMANDÉES

ORGANISATION SPÉCIALE pour banquets et repas de corps, noces, etc. Restaurant **Gagnaire**, Julien **Moyne**, successeur, cours Vitton, 79, près gare de Genève. Rendez-vous habituel des sociétés, petits salons, boules, ombrages, salle de 250 couverts.

CYCLES A CRÉDIT depuis 165 francs; au comptant 150, réparations, échanges et **piste d'essai**, 12, r. des Tournelles (**Sans-Souci**) Tram. de Bron, Montchat; 136, rue Mazenod.

TAILLEURS FOURNISSEURS de nombreuses sociétés de gymnastique et sociétés sportives. **Toulouse frères**, 6, petite rue de Cuire, **près la place**, Lyon (Croix-Rousse).

Vêtements tout faits et sur mesure en tous genres, à prix réduits. Maison de confiance.

BIJOUTERIE, HORLOGERIE

Pendules de tous styles

BRONZES D'ART

Ancienne Maison **BAILLY & WEIBEL**

HONNEGER, Successeur

6, rue Président-Carnot, LYON



MAL DE DENTS

Guérison instantanée

Infailible

par les

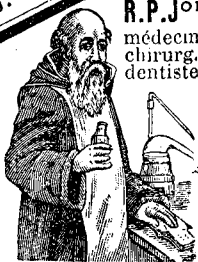
GOUTTES BÉNÉDICTINES
DES RR. PP. J. et GEROME

Prép.
R.P. JON
médecin
chirurg.
dentiste.

En vente
chez princip.
Pharmac., Parfum.,
Coiffeurs, Drogistes, etc.

LA BOITE 2,25.

PICOT, dépositaire général
3, rue de l'Eglise LYON



L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Anc. Imp. A. WALTERER. — P. LEGENDRE & C^{ie}, Suc^{rs}. — Lyon.